Combien il y en a parmi nous qui négligent de cultiver leur connaissance du français, qui oublient ou refusent même de parler leur langue, alors que des milliers d'Américains de langue anglaise font de grands sacrifices pour l'apprendre!
—L'Opinion Publique, Worcester, Mass.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

"Nous faisons des efforts louables pour donner à nos enfants une éducation française. A quoi cela servira-t-il, si, au sortir de l'école, l'enfant fait sa lecture exclusive de journaux anglais?"—L'abbé F.-A. Bourgeois, ptre, curé.
—L'Evangeline, N.B.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. II. — EDMONTON, ALBERTA, LE 5 JUIN 1930 — No 30.

Et nous aurons des institutrices

Il y a communiqués et communiqués. Il y en a qui sont intéressants seulement pour les lecteurs d'un coin particulier, mais il en est d'autres qui dépassent ce cadre limité, qui invitent à l'attention même les lecteurs les plus distraits et les plus indifférents à cause du fait de portée générale signalé, à cause des conséquences importantes qui en découlent.

Nous publiions, la semaine dernière, un compte-rendu d'une petite soirée organisée au Couvent de l'Assomption à l'occasion du départ prochain de cinq jeunes filles de cette institution pour son Noviciat de Nicolet.

On ajoutait que des cadeaux appréciables sont offerts à ces jeunes postulantes de demain et discrètement on ajoutait: "Ne serait-il pas à désirer que ce geste si beau et si généreux de la part d'enfants plutôt riches de coeur que de sous, trouvât de nombreux imitateurs parmi ceux que l'âge, le rang social et la bonne fortune favorisent?"

Voilà qui dit beaucoup en peu de mots.

Cinq jeunes filles disent adieu au monde, désirent se consacrer à la belle et sainte vocation de la vie religieuse. On applaudira à cete décision si heureuse et si grosse de bonnes conséquences.

La direction de cette communauté enseignante, constatant que des recrues viennent de l'Alberta, pourra élargir le champ d'apostolat de ses religieuses, pourra accepter de diriger en Alberta de nouvelles maisons, comme elle est sollicitée de le faire en maintes paroisses. Nous manquons, à l'heure actuelle de quarante à quarante-cinq institutrices ou instituteurs et nous ne recevons rien de Québec, et pour cause. L'entrée d'emblée dans la carrière en Alberta, nous est refusée sans passer par l'Ecole Normale locale. Ces religieuses pourront le faire et le feront.

Sans éducateurs, nous manquons de pierre de base pour notre édifice national ici; nous ne pouvons espérer bâtir solide, nous ne pouvons espérer former ou reformer une mentalité intégralement catholique et française.

Or, si les instituteurs font défaut, (et comme l'Association n'est pas encore prête à consentir des prêts à ceux et celles qui désireraient joindre les rangs de notre personnel enseignant, mais qui doivent passer par l'Ecole Normale), il faut nous tourner là où on nous en offre, possédant toutes les qualifications pédagogiques requises. Nous sommes d'accord, direz-vous, et nous ne pouvons que nous réjouir de cette tournure heureuse des événements, de cet élan vers les vocations religieuses, de l'appoint que *ces* jeunes religieuses franco-albertaines seront pour notre groupe demain.

Nous sommes d'accord, mais nous ne pouvons rien pour accentuer cet élan . . .

Pardon, c'est là que j'arrive et que je mets en épingle la petite note si discrète du Couvent de l'Assomption dont je disais un mot tantôt.

On y réclamait un encouragement matériel en faveur de ces jeunes filles.

Et pas seulement de celles-là, mais plutôt de toutes celles qui, comme elles, se sentent attirées vers la vocation religieuse, mais qui n'ont pas les moyens de parfaire leurs études, que le couvent doit garder à prix réduits ou même sans rémunération et qui doivent ensuite être soutenues, non par la communauté, mais par l'institution locale pour se rendre jusqu'au noviciat. Ajoutons encore les frais du voyage, le trousseau absolument indispensable.

Tous ces frais retombent sur une institution jeune, peu fortunée, dont tous nous avons désiré la venue parmi nous, sans nous soucier de ses préoccupations matérielles.

Ces religieuses furent excessivement humbles, ne cherchant pas la réclame pour leur travail, taisant les difficultés qu'elles ont éprouvées à boucler leur budget en dissimulant sous des prodiges d'économie, les angoisses que leur causaient leurs finances. Puis, l'an dernier, ce fut un peu mieux mais les vocations ne pointaient pas, malgré le zèle des éducatrices.

Cette année, le blé lève en une luxuriante promesse.

Encore une souscription!

Tous ces considérants pour en arriver à l'annonce d'une souscription, qui sera ouverte incessamment par les religieuses de l'Assomption!

On veut former un fonds spécial dit des vocations, un fonds qui servira à défrayer le cours d'études des aspirantes qui ne peuvent payer.

Des souscriptions s'ouvrent partout en faveur de toutes sortes d'oeuvres, et si on analyse superficiellement la chose, on se dit que notre titre de catholiques de langue française nous coûte cher. Oui et non, ou plutôt il faudrait aller au fond de cette analyse pour savoir si nous payons plus à nos oeuvres que les protestants ou que les gens de langue anglaise et catholiques aux leurs.

Ne pouvant le prouver en ce moment, disons que nos oeuvres nous coûtent quelque chose. Eh bien! les avantages intellectuels, moraux et autres que nous en retirons ne valent-ils pas quelques sacrifices, quelques piastres?

On paie parfois avec bien de la facilité les institutions étrangères avec lesquelles nous transigeons, ne réservant nos critiques et nos ingratitudes qu'à tout ce qui porte l'étiquette de chez nous.

Le couvent de l'Assomption est le grand espoir que nous avons à notre disposition pour nous doter d'institutrices catholiques et connaissant bien leur langue maternelle, institutrices laïques et religieuses.

Pour accentuer ce mouvement de vocations aux conséquences si réconfortantes, pour que les épouses et les mères de demain aient le coeur et l'âme français et catholiques, il faut que nous en prenions les moyens et l'un d'entre eux nous est offert à l'occasion de cette campagne de souscription.

L'Association et ses concours, nos deux collèges, nos nombreux couvent, nos paroisses françaises, nos quelques organisations sociales, le tout supporté par notre journal: telle est l'armature de notre race en Alberta. Ajoutons à cela nos "professionnels" et nos députés ou représentants dans la magistrature ou au sénat et nous avons là la somme totale des valeurs nationales actives du groupe franco-albertain.

Tout cela répond à un idéal et l'on sait que l'idéal repose sur le dévouement. Je ne favorise pas l'extorsion de l'argent sous de faux prétextes, en battant le tambour national, non pas, mais il faut des sacrifices et des peines pour conserver ce que nous avons, pour fortifier ce qui est naissant, pour créer de nouveaux étais à notre survivance.

Faisons bon accueil à la souscription en faveur de l'oeuvre des vocations du couvent de l'Assomption!

Et nous aurons des institutrices.

Rodolphe LAPLANTE.

a politique par radio

ES DISCOURS DES CHEFS POLITIQUES SERONT ENTENDUS PAR TOUT LE CANADA

Ottawa.—Le radio constituera un s plus grands moyens de propagan pendant la prochaine campagne ectorale.

Plus de 2,000,000 de gens par tout le ys, pourront, lorsque la campagne ttra son plein, entendre les discours s grands chefs politiques et se ren igner d'une manière beaucoup plus ste et plus parfaite qu'il n'est possible de le faire avec les rapports forcément condensés.

Des postes nationaux de transmission seront au service du premier ministre King et de l'hon. M. Bennett. Des postes provinciaux seront aussi à leur service, ainsi qu'à celui de leurs lieutenants en chef. Il y aura aussi des programmes de transmission locale dans toutes les sections habitées du Dominion.

PARIS.—Sénateur, ancien ministre, ancien candidat à la présidence de la République, Jules Pams est mort à Paris à l'âge de 78 ans. M. Pams était fabricant de papier à cigarette. Il était immensément riche.

BRIÈVETÉS

SUR LES AUTELS

Après les Martyrs canadiens dont le procès en canonisation se poursuit, il y aura d'autres saints, car notre jeune pays a eu, "au temps de l'héroïsme ancien", des apôtres de tous genres.

Sans remonter aussi loin, que de dévouement au sein des communautés, que le public ignore!

On parle du procès en canonisation de la R. Mère Marie Rose, fondatrice des Soeurs de Jésus-Marie.

Sa vie tient en peu de mots mais comme ils sont remplis et comme ils peuvent peser dans la balance du procès quand il s'ouvrira.

En 1844, cette religieuse aidée d'une autre, jetèrent les bases d'une congrégation qui compte actuellement 174 établissements, 2311 religieuses et 50665 élèves.

Que de bien accompli par toutes ces âmes ferventes, par toutes ces élèves formées aux mains de ces religieuses zélées!

Cette humble religieuse morte cinq ans après la fondation de sa congrégation, fut un exemple de sainteté Nombreux sont ceux qui se réjouiront, lorsque cette vaillante et humble religieuse montera sur les autels.

SI NOUS VOULONS

Si nous voulons du français, répétons-le encore, c'est à nous d'en mettre et d'en faire mettre. Nous n'avons pas le droit de laisser ce soin à d'autres.

La population de langue française de l'Alberta désirait depuis longtemps que le "Cartel du blé" accordât aux détenteurs de contrats de la publicité française. Lors de la dernière convention fermière, MM. Laudas Joly et J. A. Maynard se firent les interprètes de nos compatriotes et signalèrent l'opportunité de s'adresser aux membres de cette grande coopérative et aux membres futurs en leur langue maternelle. On vient de faire droit à leur requête.

Il y a un mois à peu près, la coopérative albertaine pour la vente du blé publiait le discours de M. McPhail en français dans notre journal.

Cette semaine, nous publions et cette fois c'est pour le compte du bureau de publicité du gouvernement, une longue annonce en page six et en page sept. De plus ce texte sera imprimé en brochure et envoyé à 3,500 copies aux gens de langue française.

Il ne s'agit pas là d'une question d'approbation ou de désapprobation de la politique du "Cartel", de celle du gouvernement, mais il importe que quelques dizaines de personnes parmi nos amis prennent la peine de féliciter ces organisations de leur souci de nous servir du français.

Qu'on ne dise pas que nous prêchons là pour notre saint. Il s'agit d'apprécier le souci que certains prennent de nous donner du français.

R. L.

Petites Nouvelles

SAINT-JEAN, Terre-Neuve.—Lady Helena Squires a été élue député et siégera dans le Parlement où son mari, Sir Richard Squires, remplit les importantes fonctions de premier ministre.

WASHINGTON.—La presse américaine commente avec froideur le projet des Etats-Unis d'Europe, et avec mécontentement le discours arrogant de Signor Mussolini.

TOKYO—Un lieutenant de vaisseau japonais, Kusakiri s'est suicidé en s'ouvrant la poitrine. Il a voulu par ce geste traditonnel protester contre le dernier accord naval de Londres.

PARIS.—Une loi qui vient d'être promulguée en France consacre les fonds nécessaires à la célébration du centenaire du romantisme.

GENEVE.—La Société des Nations aura prochainement son poste émetteur de radio. Une entente a été conclue à cet effet avec le président de la Suisse.

MILAN.—Mussolini a prononcé, à Milan, un discours dans lequel il a cru devoir répondre aux critiques soulevées par les récentes harangues enflammées qu'il a prononcées au cours de sa tournée en Toscane.

"Si tous les pays sont armés, dit-il, ou en train d'armer, il est difficile de voir pourquoi l'Italie devrait désarmer, ou, si elle arme, pourquoi elle devraient être taxée d'injustice."

WASHINGTON.—L'ex-ambassadeur américain à Mexico, Dwight Morrow, que l'on désigne déjà comme un futur Président des Etats-Unis, se prononce publiquement pour le rappel de la loi de prohibition.

TEHERAN, Perse. — Les derniers rapports informent que l'on a jusqu'ici retiré 2,000 victimes des ruines causées par le tremblement de terre survenu le 10 mai.

PARIS.—Charles Le Goffic, poète, romancier et critique, ainsi qu'André Chaumeix, éditeur et critique, viennent d'être élus membres de l'Académie française. Ils succèdent à François de Curel, et Georges Clemenceau, ce dernier n'ayant jamais pris possession de son fauteuil d'académicien au milieu des immortels.

LONDRES.—On a appris ici, par les journaux de Roumanie, qu'environ 25,000 Juifs avaient fui dans les forêts pour éviter une attaque des paysans anti-sémites aux environs de Marmorosh.

PARIS.—La France a accordé une constitution républicaine à tous les états de Syrie sous mandat, excepté au Liban qui était déjà une république.

MGR BREYNAT A EDMONTON

LE VICAIRE APOSTOLIQUE DU MACKENZIE, QUI ARRIVE DE ROME, RETOURNE DANS SES MISSIONS AVEC PLUSIEURS NOUVEAUX OUVRIERS APOSTOLIQUES POUR L'EXTREME-NORD. — L'AUDIENCE DU SOUVERAIN PONTIFE.—LE P. DUCHAUSSOIS ARRIVERA LA SEMAINE PROCHAINE.

S. G. Mgr Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, l'évêque des glaces polaires, est reparti d'Edmonton hier en aéroplane.

Il arrivait, samedi soir, d'un heureux voyage à Rome et en Europe, très fructueux pour le développement de ses missions de l'Extrême Nord.

L'une des plus grandes consolations de son coeur d'apôtre, c'est d'abord le recrutement de plusieurs nouveaux ouvriers apostoliques pour son immense vicariat où se continue toujours l'épopée missionnaire immortalisée par les ouvrages du P. Duchaussois.

Le P. Duchaussois

Le célèbre historien des "Glaces polaires" revient lui-même visiter, en compagnie de Sa Grandeur, ces terres inhospitalières parcourues il y a quinze ans, et en explorer de nouvelles aux confins du monde.

Le R. P. Duchaussois, qui écrit actuellement la vie de la fondatrice des Soeurs de Jésus-Marie, arrivera de Montréal à Edmonton la semaine prochaine.

Sa Grandeur est aussi accompagnée du R. P. Planet, autrefois du Manitoba, en qualité de secrétaire.

Nouveaux missionnaires

Les nouveaux missionnaires sont les RR. PP. Delalande, de Normandie; Serrurot, du Jura; Coty, du Hâvre; et le vénérable P. Giroux, du Cap-de-la-Madeleine, P.Q., qui retourne dans les missions à l'âge de 68 ans, pour enseigner la langue des Loucheux à un jeune missionnaire à la Rivière Rouge.

A ceux-ci se joignent les Frères coadjuteurs suivants qui vont continuer là-bas l'oeuvre admirable des "apôtres inconnus": FF. Roussel et Mignou, de France; Rouillard et Laroque, de la province de Québec; Claeys, de Belgique; Duc, de Suisse; Tuck, originaire d'Angleterre, un bon géant de six pieds, ancien officier de la police montée du Nord, converti du protestantisme.

Un jeune Père scolastique, le P. Feuvrier, de France, qui termine ses études de théologie à Beauval, ira rejoindre les autres missionnaires dans quelque temps.

Comme on le voit, cinq nationalités différentes se partagent les nouveaux missionnaires heureux d'aller se dévouer au salut des âmes.

De retour

Le R. P. Binamé, ce jeune et ardent missionnaire des Esquimaux, à Lettie-Harbour, sur la Mer Glaciale, que connaissent déjà les lecteurs de la "Survivance", est aussi de retour de France et de Belgique, son pays natal, parfaitement rétabli. Il fut sous les soins du Dr Blais, à l'hôpital général d'Edmonton, l'été dernier. Tous sont heureux de le revoir en florissante santé.

Deux vétérans des missions, le R. P. Gourdon et le Fr. Louis Beaudet, qui avaient permission de rester en France, ont tenu absolument à revenir à leur ancien poste de labeurs et de sacrifices apostoliques.

Le Fr. Kraut, ingénieur, est aussi revenu d'Allemagne, il y a quelque temps pour reprendre son travail utile aux missions.

Un bateau pour la Mer Glaciale

Mgr Breynat a fait construire à San Francisco, un bateau pour le transport sur la Mer Glaciale, qu'il a baptisé le "Notre-Dame de Lourdes."

S. S. Pie XI, que l'on nomme à si juste titre le Pape des Missions, a fait à Sa Grandeur un don royal de $10,000 pour la construction de ce bateau qui rendra de grands services aux missions, dans ces régions où le prix des transports est énorme.

Audience du Souverain Pontife

C'est le 30 janvier dernier que Sa Grandeur était reçue en audience par le Souverain Pontife.

Le Saint-Père s'est montré d'une extrême bienveillance pour l'évêque missionnaire qu'il encouragea à poursuivre son apostolat très méritoire au milieu de ces peuplades dispersées. Sa Sainteté se rend bien compte que les difficultés sont immenses et les sacrifices sans nombre dans un pays qui n'offre aucune ressource matérielle pour le soutien des missionnaires. En regard de l'immensité du territoire, le nombre des âmes à sauver est restreint; mais pour étendre le règne de Jésus-Christ jusqu'aux confins de la terre, Sa Sainteté estime que les efforts et les sacrifices ne seront jamais trop grands.

Comme témoignage d'estime personnelle, le Saint-Père voulut bien remettre à Mgr Breynat une grande relique de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions.

En plus de cette riche offrande de $10,000, déjà mentionnée, Sa Sainteté lui fit cadeau d'une mitre précieuse, d'une crosse, et de plusieurs vases sacrés: ciboires, calices, etc., pour ses missions.

C'est aussi pour répondre au désir de Sa Grandeur en même temps que pour rendre hommage à l'oeuvre missionnaire accomplie par la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée dans le Nord-Ouest canadien depuis plus de trois quarts d'un siècle, que le Souverain Pontife voulut bien élever à la dignité d'archevêque d'Egine le vénérable Mgr Grouard.

A son passage ici, Mgr Breynat a déposé son témoignage dans la cause de béatification de Mgr Grandin, à deux séances du tribunal ecclésiastique présidée avec beaucoup de bienveillance par S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton. Mgr Breynat a connu intimement Mgr Grandin dans les trois mois de la dernière maladie précédant la mort du vénérable évêque de Saint-Albert, survenue le 3 juin 1902.

Nouvelles courses apostoliques

Le R. P. Lefebvre, procureur des missions du Mackenzie, était venu rencontrer Sa Grandeur à Edmonton, et il en est reparti mardi matin avec le groupe des nouveaux missionnaires.

Mgr Breynat sera à peu près continuellement en courses apostoliques tout l'été et même jusqu'au mois d'octobre. Pour suffire à ce labeur écrasant, une énergie inlassable supplée à une santé toujours délicate, quoique visiblement améliorée.

S. G. MGR GUY, VICAIRE APOSTOLIQUE DE GROUARD, DE PASSAGE A EDMONTON

RECEPTION A S. G. MGR GUY, NOUVEAU VICAIRE APOSTOLIQUE DE GROUARD, A L'OCCASION DE SON PASSAGE A EDMONTON EN ROUTE VERS SON VICARIAT. — SERMON DANS LES DEUX LANGUES A LA CATHEDRALE. VISITE ET BENEDICTION DE LA CRYPTE A SAINT-ALBERT. — VISITE A SAINT-JOACHIM. — SOIREE AU COLLEGE DES JESUITES.—DISCOURS DU DOCTEUR J.-L. PETITCLERC, PRESIDENT DE L'A.C.F.A. — DINER AU JUNIORAT. — NOMBREUSE ASSISTANCE A LA GARE POUR SALUER SA GRANDEUR.

INTRODUCTION DES SCIENCES DANS LE COURS CLASSIQUE DES JESUITES.

Sa Grandeur Mgr Guy, nouveau vicaire apostolique de Grouard, est arrivé en notre ville dimanche matin. A son arrivée, il fut l'hôte de Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Edmonton. Il prit le dîner à l'archevêché et dans l'après-midi, il y eut visite et bénédiction de la crypte à Saint-Albert. Nous publions plus bas le compte-rendu que l'on nous fait tenir de cet événement mémorable.

A l'archevêché

Mgr Guy officia à la grand'messe dimanche à la cathédrale. Il fit également le sermon dans les deux langues. N'étant pas présent nous ne sommes pas en mesure de rapporter ses paroles.

L'après-midi du dimanche à Saint-Albert

Dimanche dernier eut lieu à Saint-Albert une réunion solennelle de prières publiques pour demander au bon Dieu, la glorification des vertus et mérites de Mgr Grandin, O.M.I., premier évêque de Saint-Albert.

La journée toute entière se passa dans une reprise de contact avec les traditions et les nombreux souvenirs religieux qui se rattachent à ce lieu qui garde les restes mortels de Mgr Grandin.

Le R. P. Routhier, O.M.I., professeur au Juniorat St-Jean, fit éloquemment ressortir les pensées qui devaient présider à cette cérémonie, dans le sermon qu'il donna à la grand'messe.

Elle fut chantée par le R. P. Gabillon, O.M.I., missionnaire déjà ancien, mais dont la voix souple et agréable donne un démenti éclatant à son âge avancé. Il était assisté comme diacre et sous-diacre par les RR. PP. Susurrot, O.M.I., et Coty, O.M.I., jeunes missionnaires se dirigeant vers le cercle polaire en compagnie de leur évêque, Mgr Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie.

Nombreux étaient les paroissiens qui se pressaient dans la vaste nef à l'office du matin. Plus nombreux encore à la cérémonie de l'après-midi qui fut présidée par Sa Grandeur Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, accompagné de leurs Grandeurs Mgr Breynat, O.M.I., et de Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique récemment consacré de Grouard.

Auprès d'eux assistait un groupe nombreux de Pères et Frères Oblats ainsi que le R. P. Béliveau, S.J., recteur du collège d'Edmonton.

A trois heures et demie au son des cloches qui ont déjà été de tant de fêtes et de deuils, leurs Grandeurs furent reçues en procession et suivant les prières liturgiques à l'Eglise.

Mgr O'Leary adressa la parole à la foule des fidèles en anglais et en français. Il souligna très éloquemment la raison d'être de la cérémonie en demandant aux paroissiens de St-Albert de persévérer dans leurs prières à l'intention qui les réunissaient

(Suite page 8)

$100 en faveur de nos concours

Nous recevons de M. l'abbé Z. Alary de Montréal une magnifique lettre et un don généreux de $100. C'est le don le plus généreux reçu cette année pour l'oeuvre de nos concours de français. Nous le remercions sincèrement. On sait que M. l'abbé Alary est directeur des missionnaires-colonisateurs de l'Est, qui a pour objet d'attacher les cultivateurs de Québec au sol et de diriger ceux qui doivent partir vers les régions de colonisation. Nous réitérons nos remerciements à cet ami de notre cause. Voici partie de la lettre reçue:

Cher monsieur Laplante,

Je suis heureux de vous offrir, au nom de l'oeuvre de "La Voix Nationale" une modeste souscription de cent dollars ($100) pour le concours de français que vous êtes à organiser.

Dites bien aux organisateurs du concours que nous sommes avec eux de tout coeur. Il y a des amis de l'Ouest à Montréal. Ils comprennent l'importance des avant-postes et désirent ardemment leur survivance.

Plus que jamais ils travaillent ferme dans le Québec à secouer l'apathie qui malheureusement a envahi trop de volontés.

J'ai fait un excellent voyage dans l'Ouest. J'en suis revenu avec des impressions les plus favorables.

Z. ALARY, ptre.

Groupe de Winnipeg en visite à Edmonton

Un groupe de personnes en vue de Winnipeg sera en notre ville jeudi le 5 courant. Ce contingent de personnalités du Manitoba et de la ville de Winnipeg surtout, sont en route vers Vancouver où ils assisteront à l'arrivée du transatlantique Winnipeg de la Ligne française. L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, dirige les visiteurs. Il est accompagné de l'hon. A. Préfontaine, ministre de l'agriculture dans le cabinet provincial du Manitoba, du président de l'Assemblée législative, l'hon. Talbot, de M. Joseph Bernier, député conservateur, du maire Ralph H. Webb de Winnipeg. Feront aussi partie du groupe: M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education du Manitoba, M. A. Labelle de la Ligne française, M. H. Barr, gérant de l'Ouest de la Ligne française.

Le vaisseau a été baptisé Winnipeg en l'honneur de la capitale manitobaine.

Le paquebot Winnipeg a un jaugage de 20,000 tonnes et sera l'un des plus beaux du Pacifique.

La compagnie française aura, au cours de l'année prochaine, une quinzaine de paquebots ajoutés au service des passagers et au transport du fret dans le Pacifique.

L'exode diminue

Nouveau bureau de rapatriement

Lors de l'incendie de Nashua qui détruisit deux grosses manufactures, deux églises, trois écoles, et 273 maisons, jetant 411 familles dans la rue, le Bureau de Rapatriement du Gouvernement de Québec ne fut pas épargné.

Devant les résultats obtenus, 303 familles venues s'établir sur des terres, dans les quatre premiers mois de cette année, rapportant $500,000. en argent et en effets, et autant de familles revenues pour s'établir dans nos villes et villages, le gouvernement a décidé de continuer ce bon travail.

C'est pourquoi l'abbé A. S. Deschênes, agent du Rapatriement a loué un local pour l'ouverture d'un nouveau Bureau, au numéro 18, rue Lock, à Nashua, N.H.

Chaque printemps, vers le 15 avril et le commencement de mai, aux gares des principales villes de la Nouvelle-Angleterre, les salles affectées au bagage étaient pleines à déborder de valises appartenant à des familles arrivées du Canada.

Cette année, au mois d'avril et au commencement de mai, l'agent du Canadien National, à Boston, M. Charles Nadeau, afin de se rendre compte du mouvement d'arrivée des familles canadiennes en Nouvelle-Angleterre, visita les places suivantes: Woonsocket, Pawtucket, Central Falls, Providence, Artic, dans le Rhode Island, Gardner, Holyoke, Springfield, Cambridge, Worcester, Within, Lowell, Lawrence, Haverhill, Lynn, Brokcton, Fall River, New Bedford, Tannton, dans le Massachusett, Concord, Manchester, Nashua et une dizaine d'autres centres du New Hampshire aussi les principaux centres des Etats du Connecticut, du Vermont, du Maine. Pas une seule famille n'est arrivée. A Fall River seulement, deux valises, dans la salle des bagages. Elles appartenaient à deux jeunes garçons arrivés pour demeurer dans cette dernière ville.

C'est la première fois depuis plus de 60 ans que l'on peut constater cette situation.

J. E. LAFORCE.

SHAWINIGAN FALLS, P.Q.—Plus de 2,000 anciens retraitants, accourus de tous les points de la province de Québec, ont assisté à la septième journée catholique, tenue pour la première fois en cette ville. Le sens catholique et la sanctification du dimanche furent les deux principaux sujets traités.

BOURSES D'ECOLE NORMALE

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA DONNERA TROIS BOURSES D'ECOLE NORMALE: L'UNE DE $100; LES DEUX AUTRES DE $50.

On se souvient que l'un des facteurs du grand succès qu'ont obtenu, l'an dernier, les Concours de français, fut l'attribution de trois bourses d'école normale. Cette année, notre Association nationale de défense, convaincue que l'octroi de telles bourses est le plus sûr moyen d'attirer davantage les jeunes des deux sexes vers la carrière de l'enseignement, répétera son geste.

Les conditions établies sont les suivantes: les élèves méritants n'obtiendront leur bourse que s'ils fréquentent l'Ecole normale, quand ils auront atteint l'âge requis; ils devront s'engager à faire au *moins deux ans* d'enseignement dans une école où le programme officiel de français, pour les grades élémentaires, est adopté et appliqué.—Ces bourses seront payables en deux versements égaux de la manière suivante: le premier sera fait le 1er octobre qui suivra l'entrée, à une école normale de l'Alberta, des élèves méritants; le deuxième, le 1er février suivant. Les versements seront faits à l'école normale même.

Les conditions, on le voit, sont les mêmes que celles établies l'an dernier. L'attribution se fera cependant de manière différente, car il est de toute évidence que les élèves des institutions, où l'on suit le programme de français promulgué par le ministère de l'éducation, ne peuvent entrer en concurrence avec les élèves des institutions qui suivent un programme spécial de français. Puisque l'on trouve sage que les élèves soient classés en deux catégories, il est non moins sage que des bourses soient attribuées à chacune de ces catégories. Les questions d'examen seront cependant les mêmes, afin de pouvoir établir s'il y a une ligne de démarcation bien profonde entre les deux catégories. Ces questions se rattachent à la catégorie "A".

La bourse de $100 sera attribuée à l'élève des grades XI et XII, fréquentant une institution de la catégorie "A", qui se classera le premier.

Les deux bourses de $50 seront attribuées aux élèves des mêmes grades fréquentant une institution de la catégorie "B", qui se classeront les deux premiers dans les épreuves du concours.

Dans la catégorie "A", seuls les couvents de cette catégorie concourent pour la bourse.

Nous aurions voulu annoncer ce changement plus tôt, mais des raisons fâcheuses nous en ont empêché. Ce retard ne peut toutefois affecter personne.

L'hôpital de Fort Simpson incendié

L'hôpital de Fort Simpson a été incendié mardi. Mgr Breynat a reçu la nouvelle, le jour même de son départ, qui s'est effectué mercredi en aéroplane, en compagnie de "Wop" May et de M. Becker, président de la "Commercial Airways".

L'hôpital était dirigé par les Soeurs Grises. C'est le prèmier incendie que Monseigneur Breynat a à déplorer dans son vicariat. Monseigneur, que le R. P. Auclair, O.M.I., est allé reconduire à l'aéroport, a décidé, en apprenant cette nouvelle de se rendre à Fort Simpson.

L'A.C.F.A. à Athabasca

Il y aura mercredi le 11 juin, soirée au profit de l'A.C.F.A. On donnera un programme intéressant. On est prié de faire un effort pour encourager notre petit cercle local, qui a besoin de l'appui de chacun pour avancer et faire sa part au sein de l'Association. Nous ne sommes pas très nombreux mais si chacun collabore nous ne ferons pas mauvaise figure.

Qu'on tienne la date et qu'on soit là mercredi soir le 11 juin. C'est pour l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui doit compter sur chaque unité de notre race, où qu'elle soit en Alberta.

NOTRE FEUILLETON

Une abondance de matières et d'annonces nous empêche de commencer cette semaine la publication de notre nouveau feuilleton. A la semaine prochaine sans faute!

CHICAGO.—Les citoyens peuvent maintenant appeler la police en sept langues. Qu'un crime soit commis, on peut en avertir la police en français, en polonais, en suédois, en yiddish, en italien, ou si on le préfère, en anglais.

A LA VEILLE DES ELECTIONS

A la veille des élections les différents partis annoncent dans les journaux. Notre journal est indépendant. Quelle attitude prendrons-nous?

La même que par le passé.

Nous ne refuserons aucune annonce. Nous voulons que chaque parti ait l'occasion d'exposer ses vues, nous réservant de défendre notre groupe franco-albertain contre les attaques ou les menées sourdes de certains, s'il y a lieu de le faire.

Un journal indépendant réputé, des provinces maritimes, explique son attitude de façon très claire. Faisons connaître ces vues car ce sont également les nôtres:

Les annonces politiques

Ces annonces nous les acceptons aux mêmes conditions à peu près que nous acceptons la publicité commerciale ordinaire.

Nous faisons cette déclaration et nous la mettons en vedette pour la bonne raison qu'il s'est trouvé dans le passé quelques-uns des nôtres,—les uns étaient sincères, d'autres l'étaient moins,—pour se scandaliser de cette attitude et laisser entendre que, pour un journal indépendant, accepter de l'annonce d'un parti ou d'un autre, c'est se vendre, c'est trahir son indépendance.

Nous croyons donc devoir donner à ce sujet quelques explications.

Et d'abord nous rappelons que tous les journaux, ou à peu près, journaux d'affaires, journaux indépendants, journaux politiques, etc., acceptent dans leurs colonnes la publicité électorale. Le "Droit", d'Ottawa, l'"Action Catholique", de Québec' le "Devoir", de Montréal, tous journaux libres d'attaches de parti, publient les annonces électorales de tous les partis et de tous les candidats, qu'il s'agisse d'élections municipales, provinciales ou fédérales. Au cours de la campagne qui s'est faite au mois de janvier dans la ville de Halifax pour choisir un successeur à feu M. Mahoney au cabinet provincial, la "Gazette", journal hebdomadaire qui paraît dans l'Annuaire McKim comme "l'organe officiel de l'archevêché de Halifax", journal qui spécialise dans l'information religieuse, n'a pas cru déroger en acceptant les annonces du Dr Murphy et de son adversaire libéral, M. Finn. Dans le "Casket", autre journal au caractère non seulement catholique mais nettement religieux, nous trouvons dans la livraison du 6 janvier 1927, le manifeste de M. Neil R. McArthur, candidat libéral-conservateur d'Antinonish-Guysboro à une élection complémentaire tenue dans cette circonscription.

Et nous pourrions continuer à allonger les exemples. Ceux que nous avons cités démontrent amplement, il nous semble, que dans la presse aujourd'hui, quel qu'en soit le caractère, on accepte la publicité politique et électorale. Cette coutume est tellement répandue que des journaux de parti ne croient pas devoir refuser les annonces des adversaires.

Et cela est tout à fait raisonnable. Aucun journal ne songerait à interdire à une maison d'affaires d'annoncer ses produits dans ses colonnes. Le marchand en profite pour faire de la réclame en faveur des articles qu'il veut écouler; l'industriel s'en sert pour faire valoir les avantages des produits qui sortent de ses manufactures. Pourquoi le candidat politique, pourquoi le parti qui aspire à diriger les destinées du pays ou d'une de ses provinces n'aurait-il pas accès à l'annonce dans les journaux qui atteignent ses électeurs pour exposer sous une forme plus frappante, les arguments qu'on lui reconnaît le droit de proclamer dans les assemblées publiques? Et puisque nous avons fait allusion aux assemblées, posons donc cette question: Est-ce que les propriétaires des salles de réunion, salles paroissiales quelquefois, ou salles scolaires, songeraient à les refuser pour qu'on y tienne des assemblées politiques en temps de campagne électorale?

Donc nous acceptons à l'Evangéline les annonces électorales des deux partis et de tous leurs candidats. Nous le faisons parce que nous avons parfaitement droit, comme tous les autres journaux, aux bénéfices que cette publicité peut nous donner et dont nous avons besoin; nous le faisons aussi parce que, du moment que nous nous efforçons nous-mêmes de fournir à nos lecteurs une information politique aussi abondante et aussi juste qu'il nous est possible de le faire, nous ne voyons pas très bien sur quel principe nous nous appuierions pour refuser aux partis et à leurs candidats le privilège d'expliquer leur point de vue sous forme d'annonce.

A l'Evangéline, encore une fois, on accepte la publicité électorale. Celle des conservateurs comme celle des libéraux. Et aux conservateurs comme aux libéraux nous faisons les mêmes conditions et nous exigeons d'eux le même prix.

A. R.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Analyse littéraire

Nicolette Auclair (1)

Mlle Marie-Rose Turcot n'est pas une inconnue dans la liste toujours plus longue de nos auteurs canadiens. Elle a déjà à son crédit deux ouvrages dont on a dit beaucoup de bien. Sa nouvelle oeuvre, premier roman de Mlle Turcot, mérite également des éloges.

Dès l'abord, Nicolette Auclair plait, parce que la couverture du volume est décorée d'un dessin intéressant de Jean Palardy et que l'apparence générale typographique est de bon goût. Décidément, les oeuvres canadiennes ont mué leur ancien aspect rébarbatif en quelque chose de tout à fait comparable à ce qui se fait en France. Ceci est vrai des volumes de chez Louis Carrier, dont celui-ci, et tout autant des éditions de l'Action Canadienne-française, ce dont j'ai omis de parler dans mes récentes études. Bravo, bravo, pas plus qu'on ne prend les mouches avec du vinaigre, on n'attire le lecteur avec de mauvaises impressions posées sur de mauvais papier.

L'auteur, avant ceci, a écrit des contes. Elle en a gardé l'habitude de faire bref: Nicolette Auclair ne compte que cent dix-huit pages. L'action n'y traine pas en longueur. Le premier chapitre nous dit tout de suite que nous avons affaire à un auteur vivant, qui a quelque chose à nous raconter, et on ne laisse pas volontiers tomber le livre avant d'en avoir achevé la lecture. Le don de raconter, si rare et si précieux, est là, avec, généralement, un style simple et direct, de l'imagination et du naturel.

Et cependant, en parcourant les brèves pages de Nicolette Auclair, je me disais que le métier de critique est autrement facile que celui de romancier, car quelques défauts de cette oeuvre charmante s'imposaient à moi et je me disais que, l'auteur eût-elle lu son roman au lieu de l'écrire, elle eût immédiatement discerné ces négligences et y eût remédié.

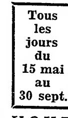
Les personnages sont nombreux dans l'action, car il s'agit d'un milieu mondain et l'on sait que c'est une sphère où l'entourage est nombreux. Or, l'on ne sait pas toujours bien quel est le personnage qui parle; on est quelque peu perdu dans l'énumération des ascendants ou des parents collatéraux. Plusieurs paragraphes explicatifs ne sont pas à leur place et font, tels qu'ils sont placés, des parenthèses lourdes et obscures. J'en donne un exemple: page 51, deux phrases expliquent qu'Achille Déziel fut dans l'aviation et que sa situation d'après-guerre le déroute quelque peu. Nous sommes sans doute intéressés à le savoir, mais il eut mieux valu placer, me semble-t-il, cette explication un peu plus tôt, avant l'interpellation de Nicolette à son cousin, page 49, qui est passablement ambigue:—Quelle drôle de tête vous faites, mon cousin, lui dit un jour Nicolette. Or, dans le paragraphe qui précède, il était question du vieux colonel Flavigny, de son épouse, de son secrétaire Aubry LeRoy et enfin d'Achille Déziel. Il faut avoir dans tout cela la mémoire fidèle pour se rappeler qui est ce cousin, tant les renseignements antécédants sont touffus et emmêlés. Ambiguité encore, page 59, dernier paragraphe: "il" s'asseyait à "sa" table. On devine la table de qui, mais l'auteur ne dit pas clairement qu'il s'agit de celle du sénateur Jolivet. Ambiguité également dans ces bouts de phrase: "Quittant du regard son tricot pour le reporter sur moi". Le tricot? (page 110). "Agathe m'envoie son chauffeur et m'invite à assister à leur joûte de tennis." Grammaticalement, ce "leur" n'a pas de fonction qui s'applique. Quand j'aurai parlé de quelques autres phrases dont le style est quelque peu emmitouflé; page 54, deuxième paragraphe et page 88, troisième paragraphe, il ne me restera plus qu'une remarque à faire avant d'entrer dans l'éloge de Mlle Turcot. On observe, en effet, un fait curieux dans toutes les familles dont il est question dans le volume. De toutes celles que l'on met en cause, il n'en est pas une, je crois, où il y ait plus de deux enfants. Cela semble anormal dans un milieu par ailleurs bien canadien.

Maintenant, il est grand temps de dire que toutes les fautes signalées dans Nicolette Auclair sont des vétilles auprès de tout le bien que j'en pense. L'auteur sait inspirer l'intérêt aux lecteurs et peu de romanciers de chez nous connaissent ce succès. Et c'est précisément parce qu'elle est de ceux qui peuvent devenir sans trop de peine, les "étoiles" de notre littérature, que lui dire la vérité me parait un devoir. Peut-être y gagnerait-elle à établir un plan plus détaillé afin de se garer contre les dangers de se perdre dans les faits accessoires et rétrospectifs. Il semble bien que les quelques défectuosités que l'on trouve dans Nicolette Auclair soient le fait de la précipitation. Quoiqu'il en soit, une lecture attentive complémentaire de ses ouvrages futurs nous ménagera sans doute le plaisir de faire à Mlle Turcot un éloge sans restriction.

Deux nouvelles intéressantes et originales complètent le volume.

GERMAINE.

(1) Editions du Mercure, chez Louis Carrier, Montréal, et à La Librairie Jeanne d'Arc, rue Jasper, Edmonton, $0.75.





Pour s'amuser

Quelques fameuses "coquilles"

Les fautes qu'on rencontre dans les ouvrages imprimés, proviennent, soit de l'écrivain qui a fourni le manuscrit, la copie, soit du compositeur typographique ou linotypiste. Ces dernières fautes ont reçu différents noms, selon leur genre: **coquille** (omission ou addition d'une ou de plusieurs lettres, interversion ou substitution de lettres), **bourdon** (omission d'un mot, d'un membre de phrase ou d'une phrase entière), **doublon** (répétition d'un mot, d'un membre de phrase ou d'une phrase entière).

Il va de soi que ces incorrections, les coquilles, principalement, se glissent d'ordinaire, surtout dans les journaux quotidiens, et cela, en raison de la rapidité de travail qu'ils nécessitent.

L'étymologie du mot **coquille** appliqué à des erreurs typographiques est inconnue ou tout au moins fort controversée.

Le mot **bourdon** peut venir de **bourde**—maladresse, etc.— ou bien du signe par lequel les correcteurs indiquent sur leurs épreuves ce genre de correction à effectuer, et qui offre quelque analogie avec un bâton de pèlerin ou "bourdon".

Quant à **doublon**, il vient de **double**: mot répété, mot en **double**.

Voici quelques exemples de "coquilles" donnant lieu à des drôleries.

Omission de lettres:

Il fut accueilli comme l'enfant **prodigue**—au lieu de prodigue.

La jeune fille fut mordue par le **doge**—dogue.

Des **chats**—chants—harmonieux.

Addition de lettres:

On demande institutrice française pour **l'étrangler**—étranger.

Il s'avança, triste comme un **tombereau**—tombeau.

Il saisit la **crampe**—rampe—de l'escalier.

Il n'y a plus de plaisir sans **peigne**—peine.

Interversion de lettres:

Les mots sont les **singes**—signe—des idées.

Les soldats étaient rangés en **linge**—ligne.

Substitution de lettres:

Le préfet est **risible**—visible—tous les jours.

Il était en train de **manger**—ranger—sa bibliothèque.

Pommade contre la chute des **chevaux**—cheveux.

M. X . . . , homme d'une **rapacité**—capacité—bien connue.

On pourrait continuer à l'infini . . .

L'enseignement du catéchisme aux tout petits

"Le catéchisme ne doit pas s'enseigner comme les autres sciences qui sont en dehors de la personne; le royaume de Dieu est en dedans de nous, et c'est là, qu'il faut l'affermir et le développer par un enseignement qui doit être de la vie.

Il n'a encore rien dit des moyens surnaturels à employer en éducation. L'enfant baptisé baigne dans le surnaturel. Il a l'âme naturellement chrétienne et il est aussi sensible du fait de la grâce que du fait de la nature. Négliger cette sensibilité surnaturelle serait plus malheureux encore que de négliger sa sensibilité naturelle. Parlons-lui de Notre Père du ciel, de sa Mère du ciel, apprenons-lui à leur parler avec l'abandon qu'il apporte avec ses parents qu'il aime. De même que le soir et le matin l'enfant bien élevé dit son bon soir et son bon jour à son père et sa mère, ainsi apprenons-lui à le faire avec le bon Dieu et sa sainte Mère. En lui faisant accepter, comme venant de Dieu, tout ce qui lui arrive, faisons-le entrer graduellement dans cette "petite voie" que l'aimable vierge de Lisieux a rendue populaire. N'ayons pas peur de l'initier aux petits sacrifices généreux proportionnés à ses forces et gradués. Parlons-lui de l'amour du bon Dieu. "La grâce baptismale agit chez l'enfant, même dans ses actes imparfaitement raisonnables. Nous n'y croyons pas assez. Pourtant les faits nous révèlent parfois, parmi ce petit monde, des dispositions admirables de foi naïve et de vertu candide. L'expérience des communions précoces nous fournirait plus d'un exemple émouvant, si ce spectacle, le plus souvent, n'était réservé qu'aux Anges du ciel". (Mgr L. Paulot). Comptons avec les dons du Saint-Esprit qui ne restent pas inactifs dans ces petites âmes."

Mgr F.-X. Ross.

PATRIE

Patrie! ô nom sacré, te comprenons-nous bien?
Ce n'est pas seulement tel espace de terre
Dont un traité brutal a fixé la frontière,
Qu'évoque pour nos coeurs ton sens magicien.
C'est plus que tout cela, Canadiens, la patrie!
C'est le bleu Saint-Laurent, c'est le noir Saguenay;
C'est la sainte douleur d'un peuple abandonné,
Notre foi, notre histoire et sa chevalerie,
Le respect du passé, l'espoir en l'avenir;
C'est l'honneur des vaincus dans la lutte inégale . . .
Champlain, Brébeuf, Montcalm, Frontenac et La Salle!
La patrie, ô grands morts, c'est votre souvenir.

Charles GILL.

(La Can Eternité)

Métier plaisant

Rédiger un journal est un travail très plaisant, comme on va le voir.

S'il contient trop de politique, personne n'en veut; s'il en contient trop peu, personne n'en veut.

Si les caractères sont trop petits, on ne peut pas le lire; s'ils sont trop gros, on dit qu'il ne donne rien à lire.

S'il publie trop d'original, on dit que ce sont des élucubrations d'écoliers; s'il puise ailleurs sa copie, on dit que c'est une feuille de chou.

S'il publie quelques relations originales, on le blâme de ne pas donner quelque chose de sérieux; s'il donne quelque chose de sérieux, on trouve qu'il ne sait pas distraire et qu'il reproduit ce qu'on a déjà vu dans d'autres journaux.

S'il rend compte impartialement d'une réunion, on dit qu'il eût mieux fait de se taire; s'il ne le fait pas, on dit qu'il tronque les textes.

S'il donne la biographie d'un homme public, on le taxe de partialité; s'il n'en donne pas, on dit qu'il ne s'occupe de rien.

S'il ne paie pas ses fournisseurs régulièrement, on dit qu'on ne peut pas avoir confiance en lui; et si, au contraire, il les paie régulièrement, il y a des gens qui trouvent qu'il a volé son argent!

Nous croyons bien que c'est surtout pour le journaliste que le profond La Fontaine a écrit sa fable du "Meunier, son fils et l'âne."

Oui, sans doute, le journalisme a ses ennemis et il n'en peut être autrement puisqu'il est une puissance. Aucune puissance ne saurait éviter d'être combattue.

Mais le journalisme est impérissable.

Et les enfants? . . .

Et les enfants? . . . Peut-on parler du mariage chrétien sans au moins prononcer leur nom? Ils sont un trait d'union précieux entre les époux. Nous savons tout ce qu'ils coûtent aux mères de soins et aux pères de renoncement. Nous avons entendu des parents vieillis et seuls aujourd'hui dans la grande maison désertée par les enfants envolés regretter ces années de sacrifices. Oh! le beau temps, disait la grand'mère, où je me voyais entourée de toute une couvée grouillant et piaillant autour de la table commune et réclamant sa becquée. Alors, sans doute, il y avait de la peine et du travail, mais vous savez bien que si, au fond de tout égoïsme, il y a amertume et désanchantement, à la cime de tout dévouement, il y a une allégresse très douce et très vive, une influence étonnante, une admirable maitrise, une espèce de souveraineté, car, le royaume de la terre est comme celui du Ciel, il appartiendra toujours à celui qui sait le mieux aimer, souffrir et se sacrifier.

Mgr Lamarche.

Au Pape, Père de toutes les Nations

LETTRE D'UN ANCIEN PREMIER MINISTRE DE CHINE, DEVENU RELIGIEUX BENEDICTIN.

A l'occasion du Jubilé pontifical l'ancien premier ministre de Chine devenu Bénédictin en Belgique, adresse au Saint-Père cet hommage de filiale piété.

"Oh! Saint Père, notre Père! Vous êtes le Père de la Chine, vous lui avez donné les six premiers Evêques chinois sacrés à Rome par vos propres mains. Oh! Saint Père, Père de toutes les Nations! Vous qui êtes le Père de la France, vous lui avez donné la nouvelle Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, votre sainte préférée. Oh! Saint Père, Père de toutes les races! De l'Orient à l'Occident, du Sud au Nord, vous qui portez toutes les races de la terre dans votre coeur, qui est le coeur du Christ, vous les aimez dans un égal amour, sans distinction de race ni de nationalité. Oh! Saint Père, Père des missions! Vous qui avez à coeur le salut des âmes de toute l'humanité, vous envoyez aux quatre coins cardinaux, vos chefs et fidèles fils, ces vrais apôtres de la Foi catholique et de l'Evangile de Notre Seigneur. Vers vous, oh! Saint Père, ces millions de bouches crient pleines de joie et d'allégresse. Dix mille ans, dix mille ans, dix mille fois dix mille ans!"

—Dom Pierre Célestin
Lou Tseng-Tsiang, O.S.B.

Ancien premier ministre de la République de Chine, Moine bénédictin de l'Abbaye de Saint-André, Lophen lez-Bruges, Belgique.

DEVINETTES

Qu'est-ce qui parle toutes les langues et n'a jamais étudié.
—Le téléphone.

Quand peut-on mettre le temps en cage.
—Quand il est serein.

Quel est le meilleur objet à offrir en cadeau?
—En cas d'eau, un parapluie.

Qu'est-ce qui goûte tout et ne digère rien?
—La cuillère.

Quel est la table qui n'a pas de pattes?
—La table de multiplication.

Quel est celui qui a fait la première retraite fermée?
—Jonas dans le ventre de la baleine.

Comment nomme-t-on une grande pierre?
—Une pierre de taille.

Quel est le ver que tout le monde mange?
—Le vermicelle.

Pourquoi les boeufs ne vont-ils pas à la messe?
—Parce qu'ils ne sont pas des vœaux (dévots).

Pas bien rapide

Sur une petite ligne d'intérêt local, le train s'arrête. Les voyageurs se penchent à la portière et s'inquiètent.

—Ce n'est rien, explique un employé, c'est une vache qui a arrêté le train.

Un quart d'heure après, nouvel arrêt; nouvel émoi; nouvelles explications:

—Ce n'est rien, dit encore l'employé; c'est le train qui a rattrapé la vache.

Si je mourais! . . .

Lili, qui s'est égratigné le doigt:
—Dis, maman, si je mourais de ma blessure, est-ce que tu mettrais toutes mes poupées en deuil?

Un mémorial canadien

LIGUE CATHOLIQUE DU SOUVENIR ET DE LA PRIERE PERPETUELLE POUR LES MORTS CANADIENS, FRANÇAIS ET ALLIES DE LA GRANDE GUERRE.

Plusieurs journaux de France et du Canada ont mentionné la formation de cette Ligue dont les fondateurs et initiateurs sont: S. Em. le cardinal Rouleau, archevêque de Québec; l'honorable H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; l'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des communes du Canada; le brigadier-général T.-L. Tremblay, officier de la Légion d'honneur; le colonel A.-E. Dubuc, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef du ministère des chemins de fer et canaux du Canada, le lieutenant-colonel H. Desrosiers, le lieutenant-colonel A.-R. La Flèche, chevalier de la Légion d'honneur, etc. etc.

Voici ce qu'en écrit M. Paul Lesourd, dans "L'Ami du Peuple", de Paris:

"Les Canadiens ont voulu que, dans l'un des secteurs du front français où les leurs versèrent le plus abondamment leur sang, au milieu de leurs tombes, s'élève un sanctuaire, d'où, quotidiennement et à chaque heure du jour, monterait vers le ciel une prière ardente et pure pour ceux qui sont tombés héroïquement sur notre sol pour la défense du droit et de la civilisation chrétienne.

"Le mont des Cats, qui se trouve sur une des hauteurs de la chaîne montagneuse du Nord, près de Cassel et à dix kilomètres au nord de Bailleul, a été, par eux, choisi à cet effet. Cet endroit est déjà un lieu de prières, puisque, depuis près de cent ans, s'y élève un monastère de trappistes. Le fait que ce monastère sera en outre désormais le siège de la "Ligue catholique du souvenir et de la prière perpétuelle pour les morts canadiens, français et alliés de la guerre", achèvera de faire de ce mont une "colline inspirée", où soufflera l'Esprit. On y priera, on s'y mortifiera, on y fera pénitence, on y viendra en pèlerinage. On y organisera des cérémonies en souvenir et en l'honneur des morts de l'armée canadienne.

"De nombreux appuis en France et en Belgique sont venus, dès la première heure, encourager un tel projet et en faciliter l'exécution, notamment S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris; le maréchal Franchet d'Esperey, Mgr Liénart, évêque de Lille, ancien aumônier du 201e régiment d'infanterie; MM. Louis Madelin, de l'Académie française; René Faure, député du Nord; Michel Scalbert, Pierre Tiberghien, etc.

"Et parmi les Belges: S. Em. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines; M. Heyman, ministre de l'industrie et du travail; le baron de Conninck, ancien ministre, etc.

"Le Mont des Cats, nous n'en doutons pas, deviendra rapidement un lieu de pèlerinage où voudront aller prier, où voudront qu'on prie pour leurs morts, tous les Canadiens et tous les amis du Canada."

Le procès de canonisation du R. P. Frédéric, O.F.M.

Trois-Rivières.—Le tribunal ecclésiastique sous l'autorité de l'Ordinaire diocésain a tenu sa dernière session du procès local pour la canonisation du R. P. Frédéric, franciscain des Trois-Rivières, d'origine belge, mort en odeur de sainteté.

Une copie authentique est présentement prête à être transmise à Rome; elle ne comprend pas moins de dix-huit cents pages, papier grand format.

Le Père Frédéric est mort en 1916. Il n'a donc fallu que quatorze ans pour que sa cause s'introduise à Rome.







Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

"LE CANADA QUI SE SOUVIENT"

UN ARTICLE DE LA "REVUE DES DEUX-MONDES"

La "Revue des Deux-Mondes", de Paris, livraison de mai a publié l'article suivant:

"Parmi les commémorations, qui sont devenues un des rites de la vie moderne, en voici une qui est faite pour émouvoir profondément tous les coeurs français. Le Canada se souvient que, voilà quatre cents ans, un Français abordait à ses rives: il fait dater du jour où Jacques Cartier atterrissait à Gaspé son acte de naissance. J'ai sous les yeux l'appel lancé, dans la "Presse" de Montréal,, pour le "Monument du Souvenir canadien" par l'honorable Rodolphe Lemieux. Le président de la Chambre des Communes du Canada, qui fut un soir l'hôte applaudi de la "Revue", a mis dans ces pages éloquentes toute la chaleur de son patriotisme canadien, toute sa fidélité au souvenir du vieux pays.

"Aux statues de Jacques Cartier, qui déjà se dressent sur maintes places ,convenait-il d'ajouter une autre statue? "Nous devions viser plus haut, écrit M. Lemieux, et élever, selon la parole de Champlain, "un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français". Quel monument-souvenir, mieux qu'une basilique, correspondrait en effet à l'idée qui animait Jacques Cartier lorsqu'il se lança, dans sa blanche caravelle, à travers l'Atlantique? Avant de partir, ne se rend-il pas à la cathédrale de Saint-Malo pour recevoir la bénédiction de son évêque? Disons-le bien haut, c'est une idée religieuse qui président à la découverte, à l'exploration, au premier établissement canadien."

"De la flèche de Gaspé, surplombant un passé de quatre siècles, se découvrirent les sommets de l'histoire canadienne. M. Lemieux énumère: l'oeuvre des pionniers, l'héroïsme des missionnaires, l'énergie des explorateurs, la bravoure des combattants, et, au lendemain de la lutte sur les champs de bataille, l'autre lutte qui commence, linguistique, religieuse, légale, pour la conservation du trésor ancestral. Et ce sera une occasion magnifique de présenter aux générations montantes un enseignement efficace et précieux. Une propagande spéciale leur sera destinée. "Souvent, nous nous plaignons que le patriotisme n'est pas enseigné aux enfants. Cette fois, il ne faudra pas manquer cette circonstance unique pour leur inculquer toute la gloire de cette époque. Les voyages du grand découvreur, tels qu'ils nous les a contés, sont à la portée des écoliers, qui en sauront comprendre la simple grandeur."

"Respect du passé, attachement à la tradition religieuse et nationale, amour de la patrie enseigné à l'école... chose de chez nous qui chez nous ne sont plus guère à la mode: du moins nous reste-t-il la fierté, un peu mélancolique, d'en admirer, dans une nation issue de la nôtre, la vertu toujours vivace et toujours bienfaisante."

La chevauchée de Jeanne d'Arc

Compiègne, France.—A l'occasion du cinquième centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc, des fêtes grandioses furent organisées les 18 et 19 mai.

Les autorités religieuses, ayant à leur tête le cardinal Luçon, le cardinal Binet et de nombreux évêques, précédaient le clergé des paroisses de Compiègne. Les reliques provenant de l'ancienne abbaye Saint-Corneille, où elles furent déposées par Charles-le-Chauve en 876, ont été portées processionnellement.

Ce défilé sans précédent comportait plus de 6,000 personnes, car les diverses corporations y prirent part avec leurs bannières, leurs emblèmes et leurs attributs reconstitués d'après des documents anciens.

La deuxième journée des fêtes fut consacrée aux cortèges historiques et aux tournois. Les costumes du quinzième siècle que portaient trois mille personnes ont été confectionnés par les soins de la Société du Souvenir de Jeanne d'Arc.

Précédée des gouverneurs et de toutes les corporations, Jeanne, que personnifiait Mlle Nelly Wilhelem, a fait son entrée solennelle dans la ville avec ses archers, arbalétriers, piquiers, artilleurs et chevaliers.

Certains descendants des compagnons de Jeanne d'Arc étaient présents autour d'elle ou se sont fait représenter: les La Trémouille, Melun, de Contes, de Narbonne, Gontaut-Biron, de Roy, de Blicquy, Montaigne, Montmorency, du Sart, d'Aubigné, de Lalaing, etc.

OTTAWA.—L'Université d'Ottawa sera agrandie au coût de $225,000. L'aile nouvelle, rue Wilbrod, contiendra la chapelle, des dortoirs et un gymnase. Les travaux commencent incessamment.

Vous rappelez-vous?

L'ANNEE DERNIERE

(Du 29 mai au 4 juin 1929)

— 29 —

—**Mort de Mgr Gely**, év. de Mende.

—**La Chambre roumaine** ratifie le concordat avec le Vatican.

— 30 —

—**Lettre de S. S. Pie XI** au card. P. Gasparri réprouvant certaines propositions contraires à la doctrine catholique, émises au parlement italien, et au Sénat, durant la discussion sur les accords du Latran.

—**Elections en Angleterre:** 289 travaillistes, 260 conservateurs, 58 libéraux, 8 indépendants.

—**A Genève**, 12e conférence internationale du Travail. L'abbé Brauns en est nommé président.

—**A Durban**, 1er congrès eucharistique national de l'Afrique du Sud.

—**Constitution apostolique** au sujet de l'administration religieuse de la cité vaticane.

—**Mort de M. Roch Lanctot**, député fédéral de Laprairie.

— 31 —

—**Incendie de forêts** dans l'île japonaise de Sakhaline: 40 écoliers asphyxiés et 3 villes saccagées.

—**Mtre Ls St-Laurent** est élu bâtonnier de la province de Québec.

JUIN

— 1 —

—**A Budapest**, 3e Congrès international pour l'amélioration de la vie rurale.

—**A Mexico**, décret du président Gil accordant amnistie aux prêtres et aux membres du clergé exilés à l'étranger et autorisant la célébration du culte.

—**L'alphabet latin** devient obligatoire en Turquie.

— 2 —

—**Béatification** de Don Bosco.

—**A Riga**, Lettonie, première procession du T. S. Sacrement depuis 300 ans.

—**Elections législatives** de Liban.

— 3 —

—**A Paris**, congrès de la Fédération internationale des directeurs de cinématographes.

—**L'amiral P. Coundouriotis** est réélu président de la République grecque.

—**A Rome**, première réunion des 30 nouveaux Académiciens d'Italie.

— 4 —

—**A Paris**, 8e assemblée générale de la Fédération nationale catholique.

—**A Londres**, démission du cabinet Baldwin.

—**A Rimouski**, congrès de colonisation.

Informations

Cinquantenaire de la construction du Pacifique Canadien

L'événement capital, dont le jubilé tombera au cours de 1930, fut la signature, le 21 octobre 1880, du contrat pour la construction du Pacifique Canadien par le syndicat ayant à sa tête George Stephen et Donald A. Smith (plus tard lord Mount Stephen et lord Strathcona) geste qui devait transformer le Canada en un Dominion d'un océan à l'autre.

Le premier téléphone

Un autre cinquantenaire digne de mention en 1930 sera celui de la Compagnie de téléphone Bell, qui fut incorporée le 29 avril 1880.

Plus vite, mais pas plus avancés

On célèbre cette année le centenaire des chemins de fer.

A cette occasion, il se prépare des fêtes dans les 47 pays conquis par le rail.

C'est le 15 septembre 1830 que fut inaugurée la première ligne de chemin de fer entre Liverpool et Manchester, Angleterre. Toute la nation fut alertée. Sur le passage du train qui emportait 36 voyageurs (ils avaient sûrement fait leur testament avant de monter en wagon . . .) les paysans se sauvaient en faisant de grands signes de croix, et les vaches elles-mêmes, si placides aujourd'hui, étaient prises de panique.

Que de progrès accomplis depuis 1830!

Après la locomotive et le bateau à vapeur, sont venus l'électricité, le télégraphe, le téléphone, l'automobile, le radio, l'aéroplane, le dirigeable, toutes ces inventions modernes qui nous semblent maintenant indispensables et qui pourtant n'existaient pas il y a seulement trois générations.

Le monde a décidément progressé à pas de géant depuis cent ans.

Si nos pères revenaient sur la terre! . . . Ils trouveraient que nous allons plus vite mais que nous ne sommes pas meilleurs . . . donc, pas plus avancés.

La fortune des Etats-Unis se chiffre à 360 milliards de dollars

New-York—D'après une enquête des plus approfondies, la première du genre depuis 1922, la richesse globale des Etats-Unis, en actif tangible, atteint le total colossal de $360,100,000,000.

En dollars, les chiffres représentent une augmentation de 93 pour cent, depuis la dernière évaluation en 1922. En pouvoir d'achat, l'augmentation est de 37 pour cent.

La population des Etats-Unis comprend 120 millions d'âmes

Quand cette statistique a été étudiée dans les cercles industriels, financiers et autres, on s'est demandé comment il pouvait se faire, que possédant une fortune si gigantesque, sans compter ce qui n'a pas été mis à jour, le pays pouvait traverser une crise industrielle comme celle qui étreint actuellement le pays où des milliers d'ouvriers de toutes les classes sont sans travail.

Paris à midi est encore plus encombré que New-York

Après avoir calculé le temps nécessaire pour faire, en taxi, un trajet de 4 milles, à midi et à six heures du soir, dans la partie la plus fréquentée des grandes capitales, on a obtenu ces résultats: c'est Paris qui bat le record de midi, le taxi n'ayant effectué son trajet qu'en 23 minutes 6 secondes; et New York a celui du soir avec 29 minutes 32 secondes. Viennent ensuite Londres, Berlin, Madrid, Rome, Copenhague et Vienne.

Le progrès missionnaire

L'année 1929 a vu, à Rome, la multiplication des territoires de missions se continuer à l'allure la plus rapide que l'histoire de l'Eglise ait jamais enregistrée.

De mars 1922 à mars 1929, 78 nouvelles missions ont été créées. En 1929 seul, 23 ont été créées et deux nouveaux évêques chinois ont été sacrés.

Les missionnaires n'ont jamais été aussi nombreux:

Ce qui est particulièrement remarquable c'est le développement du clergé indigène.

En 1929 ont été ordonnés les premiers prêtres malgaches.

En Chine, sur les 15 grands séminaires régionaux prévus douze sont achevés ou en construction.

Un peu partout, les congrégations indigènes fournissent déjà leurs premières professions. On commence à recueillir le fruit des efforts prolongés depuis dix ans.

En Afrique, le jubilé de la mission de l'Ouganda—50 ans,—a permis de mesurer le chemin parcouru. Il est de plus en plus clair que l'Afrique noire "va vite" et que le vieux fétichisme s'effondre.

C'est tout de même un peu fort

Il est difficile d'évaluer le "potentiel" d une nation, ea cependant la chose a été faite en 1925 par les Etats-Unis. Cette estimation est la synthèse du chiffre de population, de la productivité du sol, de l'activité industrielle et commerciale et de la puissance d'épargne des habitants. Voici ce tableau:

Etats-Unis, 360 milliards de dollars;
Angleterre, 80 milliards de dollars;
France, 52 milliards de dollars;
Allemagne, 40 milliards de dollars;
Japon, 22 milliards de dollars;
Italie, 22 milliards de dollars;
Canada, 22 milliards de dollars;
Argentine, 13 milliards de dollars;
Australie, 12½ milliards de dollars;
Belgique, 12 milliards de dollars;

Qu'on ne s'étonne plus après ça de la royauté du dollar!

Mais, que les Etats-Unis s'évaluent à 360 milliards, tandis que les autres pays mis ensemble n'arrivent qu'à 287 milliards, c'est tout de même un peu fort.

Et puis l'Italie consentirait-elle à changer avec le Canada pour 22 milliards?

Les meurtriers aux Etats-Unis

"Philadelphia Ledger":

Depuis 1900, dans 31 villes américaines, formant une population de 40,000,000 d'habitants, le taux des homicides a doublé . . . Il y a trente ans, les mortalités par violence, dans ces villes, se chiffraient à cinq par 100,000 de population. L'année dernière, le taux était de dix. Les chiffres variaient de 66 pour Memphis, 51 pour Birmingham et Atlanta, à 8.4 pour Philadelphie, 7.1 pour New-York et 12.7 pour Chicago.

Ces chiffres font contraste avec les treize principales villes canadienes où la proportion des meurtres a diminué de 2.7 en 1918, à 1.3 en 1928. Le taux pour Montréal, fut de 1.4. Durant 1928, il n'y eut qu'un meurtre dans la ville de Québec.

La proportion pour toute l'Angleterre en 1928, n'a été que de 0.5 pour 100,000 de population."

Deux jolis bouts de fil

Le câble téléphonique qui relie New-York à Chicago, a 860 milles de long. On peut s'en servir pour passer simultanément 250 conversations téléphoniques et 500 télégrammes. Sa pose n'a pas coûté moins de 25 millions de dollars.

Le câble sous-marin qui relie Vancouver et l'île Fanning, au milieu du Pacifique mesure 3,500 milles marins de longueur et pèse environ 8,500 tonnes. On a mis 18 jours pour le poser.

L'automobile fournit le tiers des accidents mortels

Le National Safety Council vient de publier les statistiques des accidents qui ont eu lieu aux Etats-Unis en 1929. On y lit que le nombre des morts par accident s'élève à 97,000 contre 95,086 en 1928.

L'automobilisme compte dans ce total pour 31,000 accidents mortels. En 1928 il y a eu 28,000 morts dans des accidents d'automobilisme.

Il y a donc eu en réalité une diminution d'un millier dans les accidents autres que ceux causés par l'automobilisme et un accroissement de trois mille dans les victimes de l'auto.

Au régime sévère

Le directeur de cirque vient faire une annonce au public:

—Mesdames et messieurs! L'avaleur de sabres étant indisposé ne pourra faire son numéro comme d'habitude. Le médecin le lui a interdit et lui a ordonné un régime très sévère . . . En conséquence, l'avaleur de sabres se contentera d'avaler aujourd'hui, devant vous, des couteaux à dessert et des tire-bouchons! Nous comptons sur toute votre indulgence! . . .

Une carte de 750 pieds carrés

C'est le Vatican qui possède les plus grandes cartes géographiques du mond, et il les doit à Pie XI.

Le Pape, en effet, a fait peindre sur une superficie de 750 pieds carrés la carte de la terre à l'échelle de 3,500 millièmes. A droite, se trouve une autre carte colossale du Japon et de la Chine. En face, on voit des cartes des Indes, de l'Indo-Chine, et de l'Afrique septentrionale. D'autres cartes—elles ont chacune 224 pieds carrés—représentent l'Afrique méridionale, l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, les archipels de la Malaisie. Toutes ces cartes ont été dessinées et établies très scientifiquement par les meilleurs cartographes connus.

Un tombeau de 46 siècles

On vient de découvrir, à proximité du Sphinx, un des plus grands tombeaux égyptiens que l'on connaisse jusqu'à présent. Comme l'indiquent les inscriptions, il s'agit de la tombe d'un grand prêtre qui vivait sous le règne du troisième Pharaon de la cinquième dynastie, soit 2,730 ans avant la naissance du Christ.

Ce tombeau, qui est bâti comme un temple, a une entrée longue de 30 mètres et conduisant à deux grandes salles. Il ne comporte pas moins, au total, de 110 chambres, dont une trentaine constituent un labyrinthe. On y a découvert, jusqu'ici, 45 statues en parfait état de conservation et de nombreux bijoux. Mais la momie du grand prêtre a encore échappé à la curiosité des chercheurs.

Le presbytère sur les toits . . .

Le prix des terrains devient très élevé à Paris, et de ce fait, les constructeurs cherchent à retrouver en hauteur ce qu'ils perdent dans la largeur.

Nous allons donc voir à Paris, rue Ampère un presbytère construit sur le toit de l'église dont la note architecturale est établie d'une façon très neutre, comme pour s'excuser d'être juché sur l'église.

Chaque vicaire aura son appartement dans le presbytère et, détail pittoresque, une congrégation américaine a demandé à fournir les bonnes du futur presbytère.

PARIS.—Le 22 mai dernier fut célébré à Paray-le-Monial, France, le centenaire de l'établissement de l'Heure Sainte, oeuvre qui s'est répandue dans le monde entier.

SAN FRANCISCO. — Les chiffres provisoires du dernier recensement montrent que la population actuelle de la Californie est de 5,524,887 habitants. C'est une augmentation de 58.72 pour cent depuis 1920, époque à laquelle la population était de 3,480,902 âmes.

Les assemblées de M. L. Boudreau

M. Lucien Boudreau, candidat libéral dans le comté de Saint-Albert aux prochaines élections provinciales, tiendra une assemblée après la grand-messe dimanche prochain, à Rivière-qui-Barre. Le soir M. Boudreau parlera à Villeneuve. Il invite tous ses électeurs à aller l'entendre.

Saint-Paul

La cave de notre nouvelle église est creusée. La population, toujours généreuse, fit une réponse à l'appel de notre curé, et l'on pouvait voir la terre disparaitre à vue d'oeil. Lundi soir, il y avait corvée pour creuser les "tranchées"; une cinquantaine de nos citoyens se sont rendus et la tranchée se fit presque toute creuser.

Les travaux sont commencés à l'école; ça marche. Bravo.

Le Bureau de Colonisation, par l'entremise de M. J. Langlois, a fait l'achat de la compagnie d'immeubles "St. Paul Real Estate Service". Cette compagnie se disait être la plus grosse maison d'immeubles du nord-est de l'Alberta . . . C'est donc bon signe pour le Bureau de Colonisation. C'est là un pas de fait et une chose bien pratique d'accomplie.

Nous lisons dans quelques journaux de la province de Québec qu'il y aura une excursion qui partira de Montréal le 26 juin pour se diriger vers Saint-Paul et Bonnyville; le gouvernement fédéral a ouvert pour "*homesteads*" quatre cantons, 576 quarts de sections .Nous encourageons nos Canadiens et les Franco-Américains de venir s'emparer de cette terre riche et fertile, située un peu à l'est de Saint-Paul et de Bonnyville au sud du Lac Froid.

La Ligue du Sacré-Coeur, sous la direction du R. P. LaRose, est allée en bloc à Saint-Edouard, dimanche. Il y avait célébration en l'honneur de Dollard, bénédiction d'une statue du Sacré-Coeur qui fut placée au pied de la Croix-du-Chemin entre Saint-Edouard et Saint-Paul. Les Chevaliers de Colomb de Saint-Paul et de Saint-Edouard étaient en charge des jeux et des amusements.

Le soir il y avait une soirée à Cork. Nos gens sont allés en grand nombre encourager cette jeune paroisse bien vivante. Il faut certainement féliciter les organisateurs de cette soirée qui fut très bien réussie. Mlle A. Boisjoli, institutrice à l'école de Cork, qui était à la tête de l'organisation, s'est montrée à la hauteur de la position, et les gens qui étaient présents souhaitent qu'elle recommencera.

La Saint-Jean-Baptiste sera célébrée avec pompe; qu'on se le dise; et que tous les chemins conduisent à Saint-Paul le 24 juin . . . —Corr.

Lamoureux

Les préparatifs pour la célébration de la St-Jean-Baptiste le 15 juin, vont leur train, et tout nous fait espérer une belle fête surtout si le beau temps est de la partie.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la chorale de St-Joachim au grand complet, viendra chanter la messe à Lamoureux, ce jour-là. La messe sera avec diacre et sous-diacre, et le sermon de circonstance sera prêché par le R. P. Langlois . . . Que nos amis des paroisses voisines n'aient pas de crainte pour les chemins. La route est gravelée et goudronnée d'Edmonton au pont de Fort Saskatchewan.

Décès.—Le 28 mai, M. et Mme T. Bazinet avaient la douleur de perdre leur enfant Camille, âgé de quinze ans. Pris d'un accès de fièvre scarlatine, il fut conduit à l'hôpital d'isolation à Edmonton. Des complications surgirent, puis une forte hémorragie suivie à brève échéance par la mort. Il fut inhumé le jour de l'Ascension à 10 heures, accompagné au cimetière par tous les fidèles qui arrivaient pour la grand'messe. Vu la fête de l'Ascension et l'ordre formel d'inhumer ce jour-là — cas contagieux — le service solennel n'a eu lieu que le 3 juin. Les enfants d'école compagnons du jeune Camille y assistaient en groupe sous la conduite de leur maître R. Racette. Nous perdons en Camille Bazinet un bon enfant de choeur qui servait la messe depuis plusieurs années. A la famille et surtout aux parents éplorés nous offrons nos sincères condoléances.

Lundi dernier, il y avait à la salle paroissiale une assemblée politique convoquée par le parti fermier. Camille Villeneuve en fut nommé président. Après quelques mots de ce dernier et de Glen Storie, M. Reed, le principal orateur, nous parla pendant près d'une heure et demie. Le Dr Hope—libéral—arrivé vers la fin du discours fut demandé par Arthur Lamoureux pour la réplique. Alors une joute oratoire se déroula. Et de part et d'autre des traits aiguisés furent échangés à la grande joie de l'assistance.

Baptême.—A M. et Mme Pierre Bélair il est né un garçon qui a reçu au baptême le nom de Joseph Orel Denis. Le parrain a été René Bélair et la marraine Léonie Boisjoli. —Corr.

Legal

Jeudi dernier, fête de l'Ascension, eut lieu la soirée si patiemment attendue et offerte par les élèves du couvent et de l'école du village sous la direction des Religieuses, qui n'avaient rien épargné pour que le programme fut beau, varié et intéressant. L'assistance, au nombre d'environ 200 personnes sut, par les applaudissements, témoigner son entière satisfaction. La séance s'ouvrit par un duo de piano, suivi d'un chant par le choeur des élèves et une récitation. L'on nous fit ensuite assister à un drame émouvant en deux actes, tiré de l'époque des persécutions de Dioclétien, et intitulé: "Le prix d'un verre d'eau froide". Les rôles furent remplis avec une aisance et une diction qui dénotaient un laborieux travail de préparation. Les costumes et les décors étaient splendides. Du tragique, nous passâmes au comique, et les deux comédies, la 1ère en deux actes, "Seeking a servant", et la 2e, "Un harmonica magique" déridèrent l'auditoire, tans les mouvements et la mimique étaient naturels. Les actrices se sont en effet révélées d'excellentes comédiennes. Les entr'actes, monologues, chants, piano, furent parfaitement rendus. Une mention spéciale toutefois doit être faite du drill: les charmes du printemps, gentiment exécuté. C'est dommage qu'il ne fut pas répété; l'assistance le demandait par ses applaudissements. Le numéro final, Good night, fut aussi beaucoup apprécié par son originalité peu commune. Avant le chant d'O Canada, M. le curé félicita en quelques mots les maîtresses et leurs élèves pour nous avoir récréés d'une manière aussi intéressante. Renouvelons ici nos sincères félicitations. M. le curé Mallet de Vimy assistait à la séance ainsi qu'un groupe de religieuses de l'Hôpital Général venues expressément d'Edmonton.

Durant la soirée, tandis que personne ne se trouvait au presbytère, le même filou, qui opère depuis quelque temps dans le village, y a pénétré par le moyen de passe-partouts. Après avoir ouvert tous les tiroirs et n'ayant trouvé aucun argent, il eut l'amabilité de tout laisser en place et quitta par la porte de devant sans pouvoir réussir à la refermer à clef. Cette fois il fut reconnu, et des mesures vont être prises pour l'empêcher de renouveler ses exploits. C'est un maniaque sans doute, mais pour la sécurité publique, il devrait être enfermé.

M. l'abbé C. Beauregard, curé de la Saint-Famille, de Calgary, était de passage samedi dernier au presbytère. Il a été charmé de sa visite . . . un peu trop rapide. Nous espérons qu'il reviendra.

M. et Mme Albert Rouleau et leur enfant, de Kimberly, Colombie Britannique, sont en promenade chez leurs parents. Il nous fait plaisir de les revoir, ne fut-ce que pour une courte vacance. M. Odilon Lamarre, de la même place et anciennement de Legal, est également en visite parmi nous.

Revenus de l'Hôpital, Mme Victor Regimbald, après quatre mois d'absence, Emile Létourneau, qui ne semble pas s'en porter plus mal, et le jeune Wilfrid Larose. Mais nous venons d'apprendre que ce dernier a été obligé d'y retourner. Sa jambe est loin d'être guérie.

Dimanche soir, M. L. Boudreau, député de St-Albert, est venu tenir une assemblée pour demander les suffrages des électeurs en sa faveur le jour prochain des élections. Il était assisté de M. Despins d'Edmonton et de M. Chalifoux de Morinville. La salle était comble. M. O. St-Germain, candidat fermier, était présent et a parlé. Prirent également la parole MM. Julien, d'Edmonton, et St-Arnaud, de Vimy. Ce fut en somme une séance contradictoire, qui eut pour but d'éclaircir bien des points. Les orateurs ont tous les six été bien écoutés.

Baptême.—Joseph Aimé Martial né de Etienne Caouette et Aurèle Guilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Caouette, grands-parents de l'enfant. —Corr.

Girouxville

Nouvelles régionales—Abondance de nouvelles cette semaine et...des plus heureuses! Arrivée de notre nouveau pasteur dans la personne de Mgr Joseph Guy, évêque de Zerta et vicaire apostolique de Grouard. Comme les courriers sont trop tôt pour donner les détails de la réception et de l'installation de notre nouvel évêque, nous nous contentons de répéter avec l'Eglise et tous les fidèles de notre paroisse: "Béni celui qui vient au nom du Seigneur."

Gare au village de Girouxville—La nouvelle depuis longtemps attendue est enfin arrivée d'Ottawa. Il fallait voir l'empressement de tous les paroissiens au bureau de poste pour en comprendre toute l'importance . . . et les commentaires, donc! d'aller leur train-train . . . Pour le moment, nous demanderons aux journaux qui pourraient prendre connaissance de ce fait de vouloir bien l'annoncer à titre de nouvelle. Merci d'avance . . .

Texte d'une partie du jugement rendu en faveur d'une gare, etc., au village:

"The evidence clearly shows that the new town site, with its church, school, post office, hotel, stores and several other buildings, is and will remain the center of a "large and rapidly growing district" and of its activities. It is obvious that a railway station be established near the communal center, so as to be useful to the greatest possible number, and to avoid the unnecessary handling of mails, express and freight, and the unnecessary travelling to and from the station. It is also highly desirable that the permanent station site should be chosen in the early state of establishment of a settlement, with a view to facilitating the proper localization of grain elevators and other essential facilities.

Therefore, the Board orders that, within ninety days from the date of this Order, the Northern Alberta Railways company be, and it is hereby directed, to construct on its Smoky Subdivision, at mileage 279.6, a combination shelter, station and freight shed, a siding and loading platform, and to appoint a caretaker to keep the station clean, heated and lighted, and to take care of L.C.L. shipments.

2. That the N. Alta Rys Co. stop its passenger, mixed and freight trains at New Girouxville, Alberta.

(s'g'd) Thomas VIEN,
Deputy-Chief Commissioner,
Board of Ry. Commissioners
for Canada.

Ottawa, May 22nd, 1930.

Mois de Marie—La clôture du mois de Marie! encore un autre événement qui restera gravé dans la mémoire des premiers paroissiens de Girouxville. Les Dames et Demoiselles du village ont fait les frais du chant. Mme Jos. Dumas accompagnant à l'orgue . . . Un groupe relativement nombreux et fort assidu a suivi les exercices quotidiens à 7 h. 30 p.m. Nous n'en continuerons pas moins dans les jours à venir à invoquer notre bonne Mère du ciel pour qu'elle protège nos intérêts spirituels et temporels, ceux de notre paroisse, de nos familles et des individus . . .

Visiteurs-colons—MM. J. Buteau, H. Hainault et deux associés venant du Manitoba rendre visite à des amis et connaissances à Falher, Girouxville surtout et à Tangent. Nous avons cru saisir au passage que ces amis sont bien désappointés de trouver les choses bien mieux et bien plus avancées que les cartes et lettres ne les avaient montrées . . . Une visite de conviction "il n'y a rien de tel" . . .

Fête de la St-Jean-Baptiste le dimanche 22 juin, à Girouxville. Nous n'avons pas voulu annoncer plus tôt la date de notre fête nationale. Falher ayant choisi le 24, Donnelly le 29, nous nous sommes entendus avec McLennan pour ici, le 22 et à McLennan, le 6 juillet . . .

Donc, réservez-vous pour les premiers coups de canon d'ouverture de notre fête nationale de la St-Jean-Baptiste, à Girouxville, le 22 juin. Nous ferons connaître le programme au prochain numéro.

Excursion de colons le 26 juin sous la direction de l'abbé Bilodeau, 520 rue Richmond, Montréal.

Enfin, ne pas oublier nos trois trains réguliers par semaine, aller et retour, aux mêmes jours lundi, mercredi et vendredi. —Corr.

Je connais deux moyens infaillibles de se ruiner tôt ou tard: voler et travailler le dimanche. Saint curé d'Ars.

Ce qui se passe en Alberta

Nous ne devons réfléchir sur les défauts des autres qu'autant qu'il faut pour nous en préserver nous-mêmes. Marie Leczinska.

Saint-Joachim

Les funérailles de Mme Mélina Théroux, épouse de M. Mathias Théroux, ont eu lieu samedi matin en l'église Saint-Joachim. Mme Théroux était décédée le 29 mai dernier. Le service fut chanté par le R. P. Hétu, O.M.I., et l'inhumation eut lieu au cimetière catholique de la ville.

Les porteurs étaient: MM. H. Théroux de Warwick, A. Théroux, de Duvernay, J. Davies, H. Brown, Z. St-Hilaire, B. Théroux.

Huit enfants de la défunte étaient présents aux funérailles. Des tributs floraux furent reçus de la famille, de Ada et Olive, de M. et Mme George, de M. et Mme Matthews, de la famille Winter, de M. C. G. Amlin de Calgary, de Mme Oman, et de Mme Henderson.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux et trois fils: Henri et Joseph de Duvernay, Louis de Saint-Paul et sept filles, Mme J. A. Brault, Mme Georges Desrosiers, Mme H. Brown, Mlle Eva Théroux tous d'Edmonton, Mme Z. St-Hilaire de Duvernay, Mme G. Hartzell et Mme J. Lapierre de Los Angeles, Cal.

Les funérailles étaient sous la conduite de MM. Howard et McBride.

La "Survivance" offre ses sympathies à la famille en deuil.

Saint-Edmond

Dans la liste des remerciements adressés à ceux et celles qui nous ont aidés en travail ou en cadeaux, lors de notre dernière partie de cartes, nous avons malheureusement oublié de mentionner le don d'un centre de table, générosité de Mlle Rosilda Girard. Nos excuses et nos remerciements. —Corr.

Brosseau-Duvernay

(Semaine du 26 mai)

Dimanche le 25, M. le curé nous annonçait au prône que la soirée au profit de l'A.C.F.A. aurait lieu le 1er juin. Il fit l'éloge de l'Association disant que l'importance de celle-ci pour conserver notre langue avait autant d'importance "que les sacrements pour conserver l'Eglise". A la bonne heure, Canadiens-français.

Dimanche à la grand'messe, nous avons commencé l'exercice des Quarante-Heures, qui se continua jusqu'à mardi soir.

M. l'abbé Ketchen, d'Edmonton, nous fit la prédication durant ces jours bénis. L'éloge de ce savant prédicateur n'est plus à faire. Disons cependant que l'assistance augmentait à chaque réunion, cé qui en dira assez et que le dernier soir il y avait une foule de gens noncatholiques venus exprès pour l'entendre. La paroisse Brosseau-Duvernay n'oubliera jamais la visite parmi nous du prédicateur des Quarante-Heures de 1930, car il a conquis une place dans le coeur de chaque paroissien.

Le pont se bâtit. Il y a une foule d'hommes à l'ouvrage et chaque jour nous nous apercevons que le travail avance. Il n'y a qu'une chose à déplorer c'est que nos travailleurs locaux ne peuvent y travailler. L'emploi est pour les gens du dehors, car les contracteurs amènent avec eux tous leurs hommes.

Les travaux des puits d'huile sont commencés. Il y a déjà 235 pieds de creusage et cela annonce bien, paraît-il. —Corr.

Castor

Jacques, fils de M. J. B. Rémillard, qui était gravement malade est presque rétabli; son père qui avait été appelé d'urgence à son chevet, est retourné sur son homestead avec Miles Albertine et Jeanne, ses filles.

Sur la liste des malades encore à l'hôpital, nous notons Mme Ed. Chabrier, de Bulwark, dont on a craint un moment un fatal dénouement, mais qui n'aura pas de suite grave, grâce aux soins empressés qui lui furent donnés; un repos de quelques jours lui sera néanmoins nécessaire.

A l'assemblée du cercle A.C.F.A. il fut voté qu'une messe serait dite le 17 juin prochain pour le repos des membres du cercle décédés depuis sa fondation, pour M. Rioux le regretté sec.-gén. de l'Association et la Rév. Mère Supérieure Ernest du couvent de Red Deer.

Il est aussi décidé de prendre part à la St-Jean-Baptiste, le 24 juin, avec le cercle de Notre-Dame de Savoie.

Une violente tempête de vent suivie d'une poudrerie de neige qui a duré toute la journée du 21 a visité la région. On rapporte que plusieurs fenêtres ont eu leur vitres cassées et quelques graineries furent renversées.

M. et Mme P. Caron sont en visite chez M. et Mme G. Caron, leurs frères, ils espèrent prendre une terre dans les environs et y établir leur futur "home".

MM. Omer Rémillard, I. Grenier et T. McKinnon, en visite à La Corey, sont revenus par Brosseau, St-Paul et Lafond, enchantés de leur voyage et disent que partout les récoltes ont un bon départ.

M. O. Rémillard a commencé les fondations de sa nouvelle maison. Dame Rumeur ajoute qu'elle ne sera pas pour lui seul . . .

Donnelly

L'équipe de ballé-au-camp "Donnelly Dodgers" a gagné toutes ses parties moins la dernière au cours du printemps. Le première partie fut jouée le 4 mai sur le terrain de McLennan entre l'équipe de McLennan et celle de Donnelly. Le résultat fut de 17 à 5 en faveur de notre club.

La deuxième partie fut jouée le 11 mai sur le terrain de McLennan entre le club de l'endroit et "Donnelly Dodgers". Le résultat fût de 13 à 7 en faveur de nos "Dodgers".

La troisième partie fut jouée le 18 mai entre Falher et les "Dodgers" sur le terrain de Falher. Le résultat fut de 10 à 6 en faveur de nos "Dodgers".

Dans l'intervalle Berwyn célébra le 24 mai et lança un défit à nos "Dodgers". Donnelly accepta. La meilleure équipe entre sept devait recevoir une somme de $150 comme trophée. Donnelly était désireux de remporter le morceau mais la température changea les choses. Néanmoins "Dodgers" battit Berwyn par 7 à 2.

L'alignement des "Dodgers" était comme suit: Lanceur, M. W. Desnoyers; recevcur, M. A. Ouellette; 1er but, M. H. Maisonneuve; 2e but, M. V. Robert; 3e but, M. T. Dentinger; arrêt, A. Gullet; 1er au champ, L. Maisonneuve; 2e au champ, F. Tanguay; 3e au champ, J. Labrie.

Première manche pas de point pour Donnelly. Une erreur. Berwyn enregistra deux points sur des coups des deux premiers frappeurs. L'enthousiasme était à son comble. Deuxième manche, Donnelly compta deux points. Berwyn pas de points ni de coups. Troisième manche Donnelly compta quatre points. Berwyn pas de points ni de coups. Tout le monde excité. Quatrième manche, Donnelly compta un autre point. Berwyn frappe un coup mais pas de point.

L'équipe de Donnelly doit sa victoire à la qualité de H. Maisonneuve comme frappeur. T. Dentinger en compta deux et A. Guillet deux, de même que A. Ouellette deux.

Berwyn afin de reprendre son championnat menacé a décidé de venir à Donnelly le 8 juin.

Messieurs de Berwyn, vous êtes les bienvenus et nous vous traiterons bien car vous êtes de vrais sportsmen.

L'équipe de Donnelly est maintenant assurée qu'elle aurait pu remporter le trophée de Berwyn en battant Battle River, n'eut été la pluie. La partie commencée donna le résultat suivant: Première manche, Donnelly deux points et Battle River un. Deuxième manche, Donnelly deux points et Battle River un. Troisième manche, Donnelly aucun et Battle River quatre.

C'est alors que la pluie commença à tomber et que les joueurs laissèrent le champ. Après la pluie les joueurs n'étaient plus en forme mais ils jouèrent quand même et ils rencontrèrent leur Waterloo.

A la quatrième manche, Donnelly compta quatre points et Battle River sept. A la cinquième, Donnelly compta un point et le résultat était alors de 12 à 10.

L'équipe de Donnelly lança un défit à celle de Battle River de la rencontrer sur le terrain de Peace River à leur date.

Tout le monde admet que le club de Donnelly a joué la meilleure partie avant la pluie. Meilleure chance la prochaine fois.

L'argent fut divisé entre l'équipe de Fairview et de Battle River.

DONNELLY DODGERS.

Beaumont

Dimanche dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir, conduite par M. et Mme Omer Royer, la société dramatique de St-Pierre de Villeneuve. Le mauvais temps ne semblait pas favorable pour amener un grand auditoire; cependant il y avait beaucoup de spectateurs. Nos amis nous ont donné un très beau programme, bien varié et très intéressant. Aussi, les applaudissements ne leur furent point ménagés et tout le monde s'en retourna très satisfait. Merci de tout coeur à nos artistes de St-Pierre.

Ont été unis dans les liens sacrés du mariage, le 28 mai, M. Alfred Bédard et Mlle Mérisa Poirier, tous deux de Manchester, New Hampshire, E.-U. Les témoins étaient M. et Mme Napoléon Bérubé, leurs parents. Cet excellent couple, après avoir été mirer leur amour dans les eaux claires du Lac Louise sont venus se marier à Beaumont.

Mlle Mérisa Poirier arrivait de Honolulu. Les mariés se sont fait conduire par M. Pierre Bérubé accompagnés par M. Napoléon Bérubé, leur beau-frère. Ils ont visité Edmonton, Saint-Albert, Villeneuve, Legal et Morinville. A Legal ils ont visité leur cousin, M. Demers, et à Picardville, un autre cousin, M. Jérôme Lambert. Ils sont repartis pour Montréal. Ils se rendront à Lacolle visiter les parents de la mariée. Ils continueront à Manchester, N.H., où ils séjourneront.

M. Albani Bérubé, fils de M. Napoléon Bérubé, opéré ces jours derniers pour l'appendicite à l'hôpital de la Miséricorde, est en bonne voie de guérison.

Le 18 mai, a été baptisée et faite enfant de Dieu et de l'Eglise Marie Rita Delia Magnan, fille de Rosaire Magnan et de Almina Vallée. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Léopold Magnan. —Corr.

Morinville

Comme par une heureuse inspiration notre célébration de la fête de St-Jean-Baptiste, qui est notre fête patronale, que nous avons fixée au dimanche six juillet se trouve rencontrer un des plus chers désirs de Mgr Pilon, ainsi qu'il l'écrit lui-même à l'abbé Lepage, desservant de la paroisse, celui de se retrouver au milieu de ses enfants dans cette belle circonstance.

Les paroissiens de Morinville apprendront avec grand plaisir que le R. P. Béliveau, Recteur du Collège des Jésuites, donnera le sermon de circonstance.

Les Enfants de Marie méritent toutes nos félicitations pour l'édifiant spectacle à l'occasion de leur communion générale le jour de l'Ascension. Les chants appropriés à cette cérémonie ont contribué beaucoup à l'éclat de la fête.

Baptême—Le 29 mai M. Omer Houle a présenté aux fonds baptismaux une fille Marie-Ange, Florentine Georgette. Parrain, L. Hector Boissonnault; marraine Mme Hector Boissonnault.

Visiteurs distingués — Mgr Gérald Murray, nouvel évêque de Victoria, accompagné de Mgr l'Archevêque J.-H. O'Leary et du R. P. G. Mylett.

M. l'abbé Clovis Beauregard, curé de la paroisse française de Saint-Famille de Calgary, chantait la grand' messe dimanche dernier.

Egalement de passage au presbytère M. et Mme Paul Jenvrin.

On remarquait à la grand'messe, dimanche dernier, MM. Pierre et Napoléon Bérubé de Beaumont.

Un grain de bon sens.—L'habit ne fait pas l'homme, mais les toilettes féminines ruinent l'homme.

Pour le cultivateur, la seule agriculture payante est celle qui a pour base l'industrie laitière.

POUR NOS FERMIERS

Les gens qui ne sortent pas, ne se rencontrent point, n'échangent pas d'idées, ne trouvent plus de beauté nulle part et retournent à grands pas vers l'état primitif.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	.91
No. 2 Nord	.89
No. 3 Nord	.87
No. 4 Nord	.82
No. 5 Nord	.76
No. 6 Nord	.62
Fourrage	.60
Avoine—	
No. 1 C. W.	.37
No. 3 C. W.	.34
Orge—	
No. 2 C. W.	.28
No. 3 C. W.	.24
Seigle—	
No. 2 C. W.	.43
No. 3 C. W.	.38

Prix à Vancouver

No. 1 Nord	1.11⅜
No. 2 Nord	1.08⅜
No. 3 Nord	1.05⅜
No. 4 Nord	1.01⅞
No. 5 Nord	.97⅜
No. 6 Nord	.91⅜
Fourrage	.83⅜

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.12¼
No. 2 Nord	1.10¼
No. 3 Nord	1.08¾
No. 4 Nord	1.04¾
No. 5 Nord	.97
No. 6 Nord	.80¼
Fourrage	.71¼
Avoine—	
No. 2 C. W.	.51⅜
No. 3 C. W.	.48⅜
Fourrage	.47⅜
Orge—	
No. 3 C. W.	.45¾
No. 4 C. W.	.42
Fourrage	.38¼
Seigle—	
No. 1 C. W.	.64

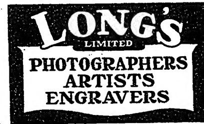
Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	10.00 à 10.75
" qualité moyenne	9.00 à 9.25
" communs	7.50 à 8.50
Veau de choix	11.00 à 12.00
" commune	6.00 à 10.00
Bouvillons (steers) de choix	9.75 à 10.25
Bouvillons qualité moyenne	9.00 à 9.50
" commune	8.00 à 9.00
Boeuf de choix	8.00 à 9.00
" ordinaire	7.25 à 7.75
" commun	6.00 à 7.00
Mouton de choix	9.50 à 10.50
" de l'année	8.50 à 9.00
Agneau de boucherie	4.00 à 5.50
Porc de choix	11.75

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

LAIT	2.75
Crème—	
Spéciale	.27
No. 1	.25
No. 2	.22
Oeufs—	
Extra	.21
Frais	.19
2e qualité	.15
Communs	.11

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.



La meilleure promesse d'un bon gouvernement réalisée pendant quatre ans

Les électeurs de la province seront appelés de nouveau, jeudi, le 19 juin, à décider par leur vote quel gouvernement entrera en fonction pour le prochain terme législatif.

Dans l'élection de 1926, le gouvernement s'appuya carrément sur son passé administratif des cinq années précédentes. Le gouvernement repose de nouveau sa demande d'appui sur ses neufs années d'administration, qui ont été particulièrement marquées par:

1. Une administration reconnue juste et honnête;
2. La solution heureuse de problèmes difficiles hérités d'une administration antérieure, notamment le problème des chemins de fer, celui des Ressources Naturelles et ceux inhérents au système provincial du téléphone;
3. Une marche en avant des services sociaux;
4. Le développement d'un programme progressif de grand'routes et
5. Une saine politique financière.

Historique de l'administration

En revisant de quelque manière l'historique du présent gouvernement depuis son entrée en office, en 1921, le fait probablement le plus saisissant est l'absence de critique de ses départements administratifs.

Les divers départements du gouvernement, aujourd'hui, sont uniquement consacrés à la gérance d'affaires incontestablement importantes: par exemple, le département du téléphone, qui comporte un chiffre d'affaires annuel de $3,826,000.; le département des liqueurs avec ses multiples succursales; la dépense de quatre à cinq millions en construction et entretien de routes, ponts et traverses; le fonctionnement d'institutions pour maladies mentales, d'hôpitaux, d'écoles normales, d'écoles agricoles et d'études légales, à travers la province.

Pendant neuf années consécutives, le gouvernement a soumis à l'assemblée législative ses comptes annuels et l'historique de son action en ces affaires, et l'on peut dire en toute sûreté que, sauf la critique, pendant la session 1929, de l'un des hôpitaux provinciaux pour maladies mentales, et de la Donatville Co-operative Credit Society, pendant la session 1930, dont nous reparlons plus loin, on n'a fait aucune critique des services départementaux.

Les quatre dernières années surtout ont enregistré non seulement l'absence de critique, mais, au contraire, l'admission populaire générale que la province a bénéficié d'un bon gouvernement. Les citations suivantes sont cueillies au hasard dans les éditoriaux parus pendant l'année:

EDMONTON JOURNAL, 8 mars 1930:

"Il (le gouvernement de l'Alberta) a beaucoup de bon travail à son crédit, comme le reconnait librement toute personne de bonne foi, et un hommage particulier doit être rendu au talent et au dévouement que le Premier ministre a mis à remplir ses onéreux devoirs."

MORNING ALBERTAN, 15 mai 1930:

"L'honnêteté du gouvernement Brownlee, sa pénétration des affaires et sa sincérité d'intention sont généralement reconnues."

ALBERTA LABOR NEWS, 12 janvier 1929:

"Dans le maniement du problème des chemins de fer, le gouvernement albertain s'est acquis l'admiration de tout le Canada. Il a épargné au peuple de la province plus de quinze millions de dollars, y compris l'amélioration dans l'administration des chemins, alors qu'ils étaient sous le contrôle du gouvernement, et l'augmentation du prix payé sur le prix d'abord offert. Par son attitude dans la seule question des chemins de fer, le gouvernement a certainement mérité d'être appelé "une administration d'affaires"."

Toutes autres considérations mises à part, est-il meilleure raison à la confiance des électeurs dans le gouvernement actuel que neuf années d'une irréprochable administration d'affaires, que des adversaires politiques reconnaissent honnête et sincère?

UNE PREUVE DE NEUF ANNEES DE BON GOUVERNEMENT EST LA MEILLEURE PROMESSE DE BON GOUVERNEMENT POUR L'AVENIR.

Problèmes spéciaux d'administration

Quand le gouvernement actuel entra en fonctions en 1921, il hérita de ses prédécesseurs un très ardu et inquiétant problème dans les trois chemins de fer provinciaux: le Lacombe and Northwestern, l'Edmonton, Dunvegan and British Columbia et l'Alberta and Great Waterways, dans lesquelles la province avait été engagée, par des avances, des garanties et des versements d'intérêts non payés, pour à peu près la moitié du montant de la dette obligatoire nette de la province. L'Edmonton, Dunvegan and British Columbia, dans lequel la province était le plus considérablement intéressée, n'était pas même la propriété de la province, mais ses fonds et valeurs étaient détenus par la Banque Royale du Canada.

Envisageant ce problème, le gouvernement, après de longues négociations, conclut d'abord un arrangement favorable avec la Banque Royale du Canada pour prendre lui-même en mains les diverses valeurs et devenir ainsi propriétaire du chemin de fer. Un gérant compétent fut choisi, en la personne de M. John Callaghan, et tout le possible fut fait en vue d'établir un trafic et de démontrer la valeur réelle du chemin de fer.

La liste suivante des offres qui furent ultérieurement faites pour le chemin de fer, parle par elle-même:

1925: Les deux compagnies ferroviaires transcontinentales refusèrent d'étudier aucune offre de vente. En mai 1925, le Canadien National offrit d'administrer l'Edmonton, Dunvegan and British Columbia, sur un bail de 10 ans, les intérêts et taxes devant être assumés par le gouvernement, et le coût d'opération et d'entretien étant à la charge du Canadien National. Dans le même mois, le Pacifique Canadien offrit de payer un loyer de $60,000 par année, en laissant les intérêts et autres frais prévus de taxe à la charge du gouvernement.

1926: Le Pacifique Canadien offrit une somme annuelle de $250,000 pour une période de cinq années;

1928: Le Canadien National et le Pacifique Canadien s'unirent pour offrir conjointement d'acheter l'Edmonton, Dunvegan and British Columbia sur une base équivalant à $15,500,000 comptant, tandis que le Canadien National consentait à acheter l'Alberta and Great Waterways à des conditions équivalant à $3,718,000 comptant ou pour les deux chemins de fer, un total de $19,218,000.

Devant l'attitude généralement hostile du public, le gouvernement refusa cette offre et poursuivit les négociations, avec ce résultat que les deux chemins de fer furent vendus en septembre 1928, et selon cette vente, le prix payé s'éleva à l'équivalent de $25,545,000. Le Lacombe and Northwestern avait été préalablement vendu au Pacifique Canadien à des conditions que le public reconnut comme justes et équitables.

Ce qui précède démontre qu'en trois ans, l'administration de ces chemins de fer changea au point de transformer en une vente de $25,545,000 l'offre première de simple location faite par les deux transcontinentaux.

Les ressources naturelles

Quand le gouvernement actuel prit le pouvoir, en 1921, il conclut les négociations entreprises par l'administration précédente avec le gouvernement fédéral. L'historique de ces négociations peut être fait plus facilement par un bref exposé des diverses offres du gouvernement fédéral, selon démonstration faite par les lettres du Premier ministre qui, toutes, ont été produites à la Chambre.

20 février 1922: Le gouvernement fédéral offrit de rendre à la province ses ressources naturelles, à condition que la province renonçât aux subventions reçues au lieu des terres.

De 1922 à 1926, des négociations furent faites pour en arriver à un arrangement, lequel du reste ne prit pas effet, par lequel la province rentrait en possession de ses terres inaliénées, sauf les parcs nationaux, les réserves forestières et les pouvoirs d'eau, et percevait, pendant trois ans, la subvention existante de $562,500 pour organiser son administration.

Le 29 décembre 1928, le premier ministre offrit de rendre à la province ses ressources naturelles dans leur intégrité, exception faite des parcs nationaux, et de maintenir indéfiniment la subvention existante de $562,500 mais sans les augmentations de cette subvention stipulées par la loi de l'Alberta.

Le 5 octobre 1929, l'offre précédente fut retouchée, pour statuer que la subvention en compensation des terres serait maintenue indéfiniment et augmentée tel que prévu par la loi de l'Alberta, laquelle spécifie que cette subvention doit être augmentée proportionnellement à la population jusqu'au maximum de $1,125,000, alors que la population atteindra le million.

Problème du téléphone

Le système provincial du téléphone est sans doute l'une des institutions les plus considérables de la province. En 1921, le revenu total était de $2,817,683 et les dépenses totales de $2,549,056, constituant un profit apparent de $268,627. Ceci, cependant, ne faisait aucune prévision des dépréciations, ni aucune réserve, et pratiquement aucune prévision n'avait jusque-là été faite. En même temps, le capital avait été considérablement augmenté par la construction de lignes non rémunératrices, de sorte que la dépense des années suivantes dépassa de beaucoup les revenus, sans qu'aucune allocation ait été faite pour la réserve ou la dépréciation. Par suite des pertes accusées par les rapports annuels de 1922 à 1925, le gouvernement fut fortement blâmé de ne pas augmenter les taux, mais refusa d'édicter cette augmentation jusqu'à ce que la situation agricole autorisât une telle augmentation. En 1926, le rajustement du système de taux fut effectué et prévision fut faite d'une subvention provinciale de $177,000 pour dix ans, afin de soutenir l'entreprise jusqu'à ce que son chiffre d'affaires lui permit de rencontrer ses dépenses. Cette subvention ne fut cependant payée que pendant deux ans, 1926 et 1927, le rapide accroissement de l'entreprise couvrant toutes dépenses, y compris dépréciation et réserve.

Le rapport financier de 1929 accuse:

Recettes:	$3,826,017.
Dépenses totales, prévision faite pour dépréciation et réserve	$3,670,827.
Profit	$155,190.

Pendant la même période, le parcours des poteaux ruraux avait augmenté de 15,209 en 1921, à 20,835 en 1929; de 59,810 milles de fil qui existaient en 1921, il y en avait 77,575 en 1929, tandis que

L'ACTION DU GOUVERNEMENT, EN RESOLVANT CES PROBLEMES ANCIENS EST LA MEILLEURE GARANTIE DE SA COMPETENCE A RESOUDRE AUSSI LES PROBLEMES DES ANNEES QUI VIENNENT.

Services sociaux

Un large témoignage a été rendu, du dedans comme du dehors de la province, à l'impulsion que le gouvernement a donnée sur toute la ligne des services sociaux. Au cours de l'année dernière, l'Union des Fermiers de Saskatchewan a invité le ministre de la Santé à son congrès annuel, pour parler de matières de santé publique, admettant l'avance que donne l'Alberta sous ce rapport particulier.

Le parti ouvrier de la province a toujours placé à l'avant de son programme législatif, la réforme sociale. Le manifeste récemment publié par le parti ouvrier contient le paragraphe suivant:

"Jamais auparavant, dans l'histoire des législatures canadiennes, un groupe minoritaire de représentants n'a pu amener devant ses commettants une aussi belle série de réalisations législatives que peut en apporter le parti ouvrier de l'Alberta aux voteurs des régions industrielles de la province, à la veille de l'élection générale provinciale qui aura lieu le 19 juin 1930."

Le parti ouvrier admettra sans doute de lui-même que le programme progressif de législation sociale souligné dans le manifeste ne fut possible que par le désir qu'a le gouvernement de marcher de l'avant sous ce rapport. Le programme souligné contient des allusions aux amendements faits:

A la loi de dédommagement des ouvriers, qui place la loi de l'Alberta en avant de la loi fédérale correspondante;

A la loi de pension aux mères, d'après laquelle, en 1929, une somme de $374,377 fut payée aux mères;

A la loi du salaire minimum, améliorant les salaires des ouvrières de l'industrie, distribuant de $150,000 à $200,000 par année;

A la loi de pension aux vieillards, d'après laquelle la somme totale de $806,788 est versée aux vieillards de la province, la moitié de cette somme étant remboursée par le gouvernement fédéral.

Santé publique

Dans aucun autre département du gouvernement il n'y a eu de progrès plus marquant que dans le développement des services provinciaux de santé publique. Le nombre des hôpitaux municipaux est passé, entre 1921 et 1930, de 9 à 20. Le montant payé en allocations d'hôpitaux à travers la province s'est augmenté de $164,550.

Nombre des cliniques entretenues	184
Nombre des districts scolaires visités	1,219
Nombre de familles assistées (approximativement)	5,000
Nombre des enfants examinés par les garde-malades de la Santé Publique précédant les cliniques	24,000
Nombre d'examens médicaux par des médecins	14,215
Nombre total des opérations	4,520
Nombre total des traitements dentaires	10,368

Education

Les groupes d'opposition se sont constamment appliqués à faire croire au public que la cause de l'éducation a été négligée par la présente administration. Non seulement ceci est-il faux mais au contraire des progrès remarquables ont été accomplis dans la province au cours de la dernière décade. L'inscription dans nos écoles a augmenté de 35.6 pour cent et se chiffre maintenant à 164,850. 1,217 nouvelles classes ont été ouvertes, élevant le total à 5,345. La période moyenne de classe a été grandement augmentée. 93 pour cent de nos écoles fonctionnent, 160 ou plus, par comparaison à 66 pour cent en 1921. Cette amélioration remarquable a été produite en grande partie par l'établissement d'un système d'allocations égalitaires, basées sur les ressources financières du district.

Les instituteurs, aujourd'hui, sont mieux entraînés. Les instituteurs temporaires, qui étaient en 1921 au nombre de 778, ont été remplacés par des instituteurs formés. A l'Ecole Normale, on a accentué les qualifications requises pour l'entrée, on a allongé la période d'entrainement et la pratique d'enseignement a été de beaucoup augmentée. Récemment, une école d'éducation a été établie à l'Université pour donner une formation spéciale aux gradués d'Université pour les qualifier à devenir principaux d'école, instituteurs d'écoles supérieures, surintendants et inspecteurs d'école.

En 1929, la moitié moins d'élèves qu'en 1922 ont abandonné les classes avant le huitième degré, bien que les inscriptions soient de 22,000 plus nombreuses. Les examens du huitième degré ont été passés dans 1,804 écoles rurales en 1929, par comparaison à 886 en 1921. L'inscription aux écoles supérieures a augmenté d'environ 100 pour cent.

Le curriculum, élémentaire comme secondaire, a été revisé en conformité de la pensée moderne et la liste des livres de classe approuvés a été entièrement refaite. Le gouvernement, en se tenant de pair avec les autres pays, se propose d'étudier encore davantage le curriculum de façon à ce que celui-ci se conforme aux besoins pratiques et intellectuels du jour.

Une tentative est faite par un cours de correspondance pour procurer l'instruction aux enfants qui n'ont pas d'école à fréquenter. 1,500 enfants ont ainsi été enseignés.

Le gouvernement apporte à l'éducation rurale une plus grande contribution qu'en 1921, le coût de l'éducation rurale ayant augmenté, en neuf ans, de 15 pour cent, tandis que les allocations du gouvernement ont augmenté de 23 pour cent.

L'Institut de Technologie et d'Art, à Calgary, débuta, en 1920, avec une inscription de 636 et, en 1929, compte environ 2,000 inscrits.

Le résultat n'a pas été obtenu sans que la dépense de la province ne fût accrue, les dépenses pour l'éducation ayant augmenté jusqu'à être, en 1929, de $485,542 plus élevées qu'en 1921.

NOTRE SYSTEME EDUCATIONNEL REPOSE EXACTEMENT SUR LA MEME BASE QUE CEUX DES AUTRES PROVINCES DU CANADA. C'EST-A-DIRE CELUI DES DISTRICTS D'ECOLES RURALES.

Ce qu'on appelle communément le "bill Baker" fut introduit avant la dernière session et visait à fournir aux districts d'école la possibilité de se joindre, de façon tout-à-fait bénévole, à des corps plus vastes pour fins d'administration, suivant les vues d'éducateurs modernes. Ce bill fut retiré, car le gouvernement croit que la législation ne peut produire d'effet que si elle reçoit l'approbation enthousiaste et générale du public et aucun changement ne sera apporté à l'état actuel, tant que et à moins que cette unanimité relative n'aura pas été manifestée à travers la province.

Programme de grand'routes

Le gouvernement a reçu des éloges retentissants pour sa politique de grand'routes, qu'il croit saine et progressive.

Avant 1921, aucun programme défini de voirie n'était établi. L'argent était dépensé sur les chemins sans discernement et sans aucun programme ou objectif. Des allocations étaient faites à des comtés et le député local réglait la dépense de l'octroi, selon le système du patronage. Depuis 1921, les allocations s'adressent aux municipalités plutôt qu'aux comtés, sur la base d'un programme où l'on tient compte du coût des routes à construire, de la population, et les routes sont construites sous la direction et la surveillance des autorités compétentes du district municipal, assistés d'ingénieurs qualifiés.

Selon la loi des grand'routes publiques, 1929, toutes les grand'routes et chemins sont qualifiés comme suit:

Grand'routes principales: telles grand'routes constituant des canaux de communication à travers la province avec des routes de l'extérieur et y reliant la province et dessert généralement le trafic provincial, national ou international. Le coût total de la construction et de l'entretien est supporté par la province parce que, généralement, le trafic prend naissance en dehors de la municipalité qu'il traverse et est, par là, du ressort provincial.

Grand'routes secondaires: d'importance secondaire par comparaison aux routes principales, mais supportant quand même une certaine proportion de trafic provincial. Le coût de la construction est divisé également entre la province et les autorités de la localité qu'il traverse. La construction jugée acceptable par le ministère des travaux publics, le coût de l'entretien est supporté par la province.

Grand'routes de district: routes qui sont, d'après l'opinion du District Highway Board d'importance moindre que les deux autres catégories, mais de grande valeur pour le district desservi. La province contribue à leur coût de construction selon le pourcentage établi par le District Highway Board.

En 1921 le réseau des grand'routes principales s'étendait sur une longueur de 2000 milles; réfection opérée à la charrue et remplissage occasionnel. Ce réseau n'était pas sous la surveillance des ingénieurs et n'était pas susceptible d'être enduit de gravier. Le coût d'entretien était à peu près de $35 le mille. Le gouvernement a posé trois couches de gravier et enduit 17 milles de chemin.

En 1930 le réseau des chemins s'étend sur une longueur de 2820 milles dont 1459 furent construits sous la surveillance des ingénieurs du gouvernement et conformément à la qualité requise pour les grand'routes principales à un coût moyen de $2400 le mille et le coût d'entretien atteignit $95 le mille. La province possède 55 lits de gravier: 1056 milles reçurent la première couche et 526 la deuxième couche.

Le grand'chemin, du nord au sud d'Edmonton, à la frontière internationale a été recouvert de gravier, de même qu'entre Calgary et Banff et sept grand'routes sont à l'étude, de cette route du nord au sud à la frontière de la Saskatchewan. En complétant cette grand'route du nord au sud et, avec des revenus accrus de la taxe sur la gazoline, on pourrait facilement terminer toutes ces routes à l'Ouest et à l'Est.

Politique financière

Les partis opposés au gouvernement ont attaqué en particulier le dossier financier du gouvernement alléguant que le gouvernement a accru la dette publique dans des proportions alarmantes, a considérablement accru les dépenses et les taxes.

Les renseignements qui suivent sont publiés pour indiquer (1) ce qui constitue la dette publique; (2) que l'augmentation des dépenses est attribuable à l'augmentation des services et aucun d'entre eux n'est critiqué par nos adversaires politiques; et (3) que l'augmentation de la dette publique et des dépenses n'est pas disproportionnée à celles des autres provinces du Canada.

I. DETTE NETTE CONSOLIDEE.

Le tableau plus bas indique clairement que la dette totale consolidée qui se criffre maintenant à $101,561,-241.49, est dans une grande proportion productrice de revenus ou représente des actifs substantiels.

(a) 25 pour cent représentent un capital investi dans les chemins, dans les ponts et traversiers.

(b) Le réseau téléphonique représente une valeur de $22,727,000. Ce placement produit des revenus et se suffit.

(c) Les chemins de fer représentent $22,020,000 dont $10,580,000 sera remboursée par les deux transcontinentaux. La seule responsabilité du gouvernement, sur l'autre partie de la dette, est celle qui a trait au paiement des extensions et aux intérêts non payés, tant que ces chemins ne pourront pas être transformés en une valeur pouvant être vendue.

(d)

Edifices publics	$15,131,000	
Université	$ 4,343,000	
Leth. Nor. I. D.	$ 2,324,000	
Avances	$ 6,453,000	
Divers	$ 3,992,000	
		$17,112,000

En rapport avec ce qui précède, on devra noter que le montant qui figure pour le Lethbridge Northern Irrigation District avait été engagé par l'administration précédente et que les critiques du gouvernement réclamaient toutes un programme augmenté pour les routes, lequel augmenterait cette partie de la dette publique.

2. RESPONSABILITE PROVINCIALE TOTALE.

Quoique la dette nette consolidée fût de $57,464,000 au 31 décembre 1921, il existait une autre dette indirecte de $30,408,000, constituée surtout par des garanties d'émission des Chemins de fer provinciaux, du District d'irrigation Nord-Lethbridge et de l'Université de l'Alberta. Les obligations totales de la province étaient donc alors de $87,872,000.

Les détails qui suivent montrent que, durant les neuf années de son administration, le gouvernement a réduit la dette indirecte: d'abord, par la vente des chemins de fer et par la transformation, en obligations directes les dettes jusqu'alors rangées sous le vocable "responsabilités indirectes", de sorte qu'au 31 janvier 1930, l'obligation totale de la province s'élevait à $111,138,000, soit une augmentation de $23,266,000.

DETTE PROVINCIALE
directe et indirecte
(Remarque: 000 omis)

Total	Dette nette consolidée	Dette indirecte	Total
déc. 31 1921	$ 57,464	$30,408	$87,872
Réductions (caractères noirs)			
Routes, ponts et traverses	14,234		14,234
Chemins de fer	12,387	17,094	4,707
Edifices publics	5,039		5,039
Téléphones	2,047		2,047
Université	4,039	3,550	489
District d'irrigation Nord-Lethbridge	2,324	129	2,453
Divers	4,027	316	3,711
Total augmentations ou **réductions**	44,097	20,831	23,266
Total janvier 1930	$101,561	$9,577	$111,138

En d'autres termes, après neuf années, le gouvernement actuel a élevé la dette provinciale de $23,266,000, par comparaison avec $87,872,000 pendant les quinze années de l'administration libérale. Il faut aussi remarquer que ces chiffres comportent $15,000,000, de chemins de fer, qui seront remboursés d'après l'entente de la vente. Les critiques du gouvernement qui soulignent seulement l'augmentation de la dette directe ne donne évidemment pas le véritable tableau des dettes de la province en 1921, et veulent rendre le gouvernement responsable des engagements de capitaux qu'a dû faire le gouvernement à la suite d'initiatives qui n'étaient pas siennes et de dépenses rendues obligatoires pour protéger les placements de l'administration précédente.

3. DEPENSES A MEME LES REVENUS

La vignette suivante indique clairement l'augmentation de services et l'augmentation de dépenses sous les rapports du bien public, de l'entretien des chemins, de l'éducation et de nouveaux services, aussi bien que la somme dont le gouvernement a dégrevé le coût d'administration générale, constituant une augmentation nette de $3,038,366 laquelle, ajoutée à l'augmentation de $3,786,677, montant de l'intérêt sur la dette publique, constitue la différence entre les estimés budgétaires de 1921 et ceux de 1930.

Dépenses à même les revenus

1930-31	Estimés	$17,061,337
1921	Estimés	10,236,294
	Augmentation	$ 6,825,043
1930-31	Dette publique	$3,786,677
1921	Services publics	3,038,366
		6,825,043

Détails de l'augmentation des dépenses des services publics

Hospices d'aliénés	$448,369	
Sanatorium	225,922	
Allocations aux hôpitaux	164,550	
Allocations maternelles	155,000	
Bien-être des enfants	19,675	$1,013,516
Entretien des routes		
Grand'routes principales	591,500	
Chemins et traverses	185,500	
		777,000
Education		
Allocations	322,108	
Services	163,434	
		485,542
Divers		
Edifices publics et prisons	142,134	
Divers	307,450	
		449,584
Nouveaux services		
Fonds de pension	115,000	
Pension aux vieillards	806,788	
Dettes sur cliniques, etc.	319,075	
		1,240,863
Total		$3,966,505
Moins diverses réductions dans le coût d'administration		928,139
		$3,038,366

Ces renseignements ont été offerts maintes fois aux députés de la Législature et aucun item n'en a été discuté. Le gouvernement invite ses adversaires à indiquer lequel de ces item d'augmentation de dépenses devrait être retranché pour réduire la dépense provinciale annuelle.

(Suite page 7)

Epargnes dans l'administration

Pour répondre à l'accusation générale d'extravagance, le gouvernement peut montrer, en détail, que le travail accompli en 1921 l'est aujourd'hui à un coût moindre, bien que le développement de la province ait augmenté considérablement le travail de ces services. Les item suivants sont cueillis au hasard dans les Comptes Publics:

4. REVENU ET TAXES

	1921	1930-31
Bureau du travail	$123,200.00	$106,652.00
Enregistrement des marques	16,000.00	6,000.00
Application de la Loi de l'étalonage	16,200.00	2,900.00
Bureau du Commissaire de Publicité	25,000.00	12,100.00
Cours Suprême et de districts	93,345.00	88,419.98
Huissiers	8,500.00	2,500.00
Shérifs	88,720.00	74,565.02
Bureau des titres fonciers, Edm.	100,200.00	80,545.00
Bureau des titres Fonciers, Calgary	91,950.00	81,435.00
Police provinciale	500,512.00	473,690.00

Une autre critique préférée des adversaires du gouvernement, c'est de souligner le surplus de revenu de 1930 sur celui de 1921 et de conclure que les taxes ont été augmentées en proportion.

Cet argument ne tient pas compte de l'augmentation naturelle du revenu, de plusieurs sources, sans que le payeur ordinaire de taxes n'en soit affecté, ni du revenu augmenté par le fait du développement, bien que la base de taxe soit restée la même.

COMPTE DU REVENU

Estimés 1931	$17,107,687	
Actif 1921	8,486,946	
1921 déficit		$2,118,210
1921 Int. arriérés		704,800
		$2,823,010
Intérêt sur dette pub. depuis 1921		3,081,877
Services pub.		3,038,366
Différence entre estimés et actif		322,512
		$8,620,741

DETAILS DES AUGMENTATIONS

Loi des liqueurs	$2,349,245	
Taxe sur la gazoline	2,300,000	
Licences d'autos	1,417,469	
Placements producteurs	1,056,703	
Honoraires	533,991	
Gouvernement fédéral	392,921	
Droits sur les successions	372,585	
Taxes de compagnies et corporations	254,946	
Divers, licences	146,535	
Taxe de parcours des chemins de fer	129,100	
		$8,953,495
Moins taxes de terres et propriétés	275,816	
Divers	56,938	
		332,754
		$8,620,741

La vignette qui précède montre clairement:

1. Que le revenu de 1921 était de $2,118,210 inférieur au revenu de la même année, laissant un déficit de ce montant, que le gouvernement actuel a dû combler.

2. Que les dépenses principales de cette même année comportaient des arrérages d'intérêt pour $704,800.00.

3. Qu'une très grande proportion du revenu est fournie par les bénéfices sur les liqueurs, de l'actif placé à production, d'honoraires, de subventions du gouvernement fédéral, de taxes de municipalités, de taxes de parcours des chemins de fer, dont aucun n'affecte le contribuable ordinaire.

4. Que la taxe du revenu supplémentaire a été réduite, grâce à la réévalution des terres en 1926.

5. Que les licences d'autos, bien que sur la même base qu'en 1921, rapportent un revenu beaucoup plus fort, à cause du plus grand nombre d'autos.

6. Que les seules taxes du contribuable ordinaire soient plus élevées en 1930 qu'en 1921 sont celles de la gazoline, sur la même base que dans les autres provinces, et une légère augmentation sur les droits de succession, dans les cas de legs considérables.

Enfin, le gouvernement se repose, en tant que son administration financière est concernée, sur le fait que dans toutes les autres provinces, la dette publique a été augmentée proportionnellement après avoir admis que la seule province de la Colombie Britannique avait aussi un problème des chemins de fer, et après avoir admis au surplus que les provinces ont différentes politiques sous le rapport des systèmes provinciaux de téléphone, et qu'en outre, une augmentation proportionnelle des revenus et des dépenses peut être constatée dans toutes les autres provinces, sans distinction du parti au pouvoir.

Loi des sociétés coopératives de crédit

La première loi des sociétés coopératives de crédit a été passée en 1917 par l'administration précédente, pourvoyant à la formation de sociétés de crédit, mais ne se souciant pas de les surveiller. Comprenant la nature délicate de cette loi, le gouvernement restreignit délibérément jusqu'en 1921 la formation des compagnies, alors que la loi pourvut à la nomination de surveillants pour protéger les garanties du gouvernement. Deux surveillants furent engagés, l'un pour la partie nord et l'autre pour la partie sud de la province. Comme la loi vise à établir un contrôle local, un bureau local de directeurs a charge, dans chaque société, de s'aboucher avec le surveillant pour opérer les prêts. La Nouvelle-Zélande, après avoir étudié toutes les formes d'administration pour des sociétés semblables, s'en est tenu au principe des surveillants.

Le 31 décembre 1929, trente-sept sociétés avaient été organisées.

On constatera que, pendant presque neuf ans, les deux surveillants ont travaillé avec les sociétés organisées chaque année, appliquant le prêt sur les terres, avec l'aide du bureau local, et se conformant ainsi, tout-à-fait à la nature et au but de l'organisation. Les prêts, tels qu'approuvés, sont payés par une banque, puis transmis au trésorier provincial.

L'an dernier, le surveillant s'occupa de l'organisation de la Société de crédit de Donatville, approuva la constitution de la société et permit les prêts, dont le montant fut dument soumis au gouvernement. Lorsqu'on étudia le cas, on découvrit que le surveillant s'était éloigné du principe de la loi observée dans l'organisation de toutes les autres sociétés et avait permis des prêts pour l'achat de terres, dont l'évaluation apparait maintenant exagérée. Dès que ces faits furent connus du département, action fut prise pour protéger les intérêts du gouvernement et toute la question est encore pendante entre les départements du procureur général et celui du trésorier. Le montant total des prêts autorisés s'élève à $45,027.49 et c'est la plus grosse somme que puisse perdre la province, si rien ne peut être récupéré. Une offre de règlement a été présentée par les vendeurs de terre, pour rabattre le prix de vente d'à peu près $20,000. et il y a des effets par lesquels $5,000. ou $6,000. pourraient encore être récupérés, de sorte que quand la société aura été complètement liquidée et les terres et effets vendus, la perte sera de beaucoup diminuée.

Action fut aussi prise pour l'engagement d'un chef-surveillant, en la personne de M. J. F. Percival, dont la nomination a depuis été approuvée, sous le rapport de la compétence, par les officiers de l'Association du crédit coopératif.

On a tenté, au cours de la dernière session, de démontrer que les pertes, dans le cas de la société de Donatville, n'étaient qu'un exemple des très lourdes pertes que pourrait subir le gouvernement du fait des autres sociétés. Comme résultat de l'examen très sérieux qu'a fait M. Percival des autres sociétés, ayant un report considérable à la fin de l'année, il a assuré le gouvernement que, même si toutes les sociétés devaient se dissoudre maintenant, la perte ne serait pas substantielle. On doit se souvenir que dans les sociétés on établit un fonds de $20,720.95 contre la perte, tandis que le capital payé prévoit une autre réserve de $177,475.00. Les prêts opérés en 1929 se montent à $1,812,986.00. Par comparaison au chiffre d'affaires, toute perte éprouvée est minime, surtout si on la compare à des risques tels que le projet de loi sur les vaches, les grains de semence, les secours, et autres.

A moins qu'on n'attende d'un gouvernement une plus grande infaillibilité que d'une corporation privée, une erreur de ce genre s'explique par une faute de jugement d'un officier digne de confiance, et la comparaison de l'administration des sociétés de crédit, pendant neuf ans, et les montants prêtés année par année, avec l'administration de compagnies de prêts et des banques qui font affaire dans la province tournera en faveur de l'administration des sociétés.

Problèmes futurs

Le fait que projets de loi relatifs aux ressources naturelles ont été approuvés par la Chambre des Communes et le Sénat et n'attendent plus que la ratification du parlement Impérial, laisse croire qu'avant la fin de l'année, les ressources naturelles seront effectivement transférées à la province.

Le retour de ces ressources jette immédiatement sur le gouvernement de nouveaux problèmes d'administration et la responsabilité de décider si des changements et quels changements de méthode devront être adoptés.

De plus, les conditions de chômage qui ont existé l'hiver dernier, aussi bien que l'abaissement rapide des prix du blé et les causes mondiales qui ont amené cette descente obligent le gouvernement à étudier quels autres problèmes peuvent surgir.

Le gouvernement croit qu'au cours des deux prochaines années, sa principale charge se résumera ainsi:

1. FINANCE

(a) Continuer à garder aussi bas que possible le coût du gouvernement, tout en maintenant son rendement.

(b) Baisser la taxe et les dépenses aussi fermement que le permettent les besoins du peuple et la possibilité de rencontrer telles dépenses.

2. AGRICULTURE

(a) Le gouvernement espère que, comme par les années passées, les conditions économiques de production et de consommation du blé s'équilibreront de façon à redonner un juste prix aux producteurs de blé de l'Ouest. En même temps, un gouvernement prudent devrait envisager les tarifs élevés par les pays importateurs d'Europe, lesquels peuvent pour un an ou deux restreindre le marché d'écoulement du blé.

Ce sera la politique du gouvernement d'aller de l'avant pour rencontrer ces nécessités en contribuant à procurer à la province les meilleures connaissances agricoles, afin de déterminer quelle formule amplifiera et consolidera l'agriculture de manière à affronter ces conditions nouvelles, et pour hausser le niveau d'éducation agricole, surtout au moyen d'agents agricoles entraînés pour battre la marche vers les méthodes considérées comme les meilleures pour envisager les conditions mondiales.

3. ADMINISTRATION DES RESSOURCES NATURELLES

(a) Le principe fondamental dans l'administration des ressources naturelles devrait être de conserver inaliénées ces ressources pour le bénéfice du peuple de cette province.

(b) Croyant que la publicité est la plus grande sauvegarde d'une honnête et juste administration, le gouvernement prendra la méthode de n'aliéner l'une quelconque des ressources naturelles que par soumissions et d'en donner annuellement un rapport complet à l'Assemblée législative.

(c) Sous le rapport des terres publiques inaliénées, une surveillance et une évaluation devraient être entreprises; sous le rapport des terrains d'école et du domaine public en général, le gouvernement propose:

1o. De définir si des terres et quelles terres doivent continuer à être disponibles pour "homesteads";

2o. Quels terrains doivent être mis en vente publique et à quel prix maximum;

3o. A quel prix fixé les terrains d'écoles doivent être mis en vente.

Sous le rapport de ventes publiques de terrains, y compris terrains d'école, à considérer les règlements pour empêcher la spéculation.

(d) Les terres disponibles pour "homesteads" ou autres besoins seront mises en plan divisés pour faciliter l'établissement futur et éviter le coût excessif d'administration qu'entraînerait l'établissement non contrôlé et non réglé sur les terres. Etudes à faire sur les méthodes propres à encourager à garder nos propres fils et nos propres filles sur la terre.

(e) En rapport avec la vente des terres publiques, étude à faire des règlements concernant la somme de défrichement à faire par quart de section pour conserver une proportion raisonnable de broussailles et encourager les fermiers à planter des arbres et des rideaux d'arbres.

(f) Que, sous le rapport des ressources minérales, une révision du système actuel de crédit, par lequel un crédit est alloué pour compensation d'améliorations soit faite sur paiement des redevances, pour assurer au public le juste retour du développement des richesses minérales.

4.—CONSOLIDATION.—Immigration ET CHOMAGE

(a) Autant que la constitution le lui permet ou un arrangement avec le gouvernement fédéral, l'administration provinciale actuelle projette de continuer à restreindre l'immigration dans la province jusqu'à ce qu'elle ait réussi à absorber la population qui y habite présentement et, autant que possible, de limiter l'immigration à sa capacité d'absorption.

(b) Par son encouragement à la formation d'un bureau industriel, le gouvernement se propose d'aider le développement de l'industrie et l'établissement en Alberta d'industries de nature à accroître les possibilités de travail.

Force motrice

Avec le retour de nos ressources naturelles, la province va connaître une nouvelle situation par rapport à nos pouvoirs d'eau. Auparavant, les droits de pouvoirs d'eau étaient accordés par le fédéral et la province n'avait aucun droit d'expropriation ou de contrôle, excepté les droits que lui conférait le fédéral. A l'avenir tous droits de contrôle, comme d'expropriation, appartiennent à la province. Des experts connaissant la valeur en force motrice du charbon et de l'eau ont été retenus par le gouvernement et la tâche la plus importante du gouvernement sera de développer ces sources de richesse dans l'intérêt du peuple, avec des méthodes devant conduire au plein rendement possible de pouvoir moteur comme utilité publique, autant que le permettra la situation financière de la province.

Divers

Plusieurs problèmes s'élèvent encore devant la province, méritant une sérieuse attention. Le gouvernement invite à cette tâche la collaboration de tous les gens progressifs de nos villes, de nos cités et de nos districts ruraux.

Nous pouvons construire une Alberta plus grande en autant que nous oublierons l'esprit de parti et unirons dans un même effort la population citadine et la population rurale.

(Annonce publiée par le Bureau de Publicité des U.F.A.)

Les Anciens du Collège des Jésuites

L'Association des Anciens vient de compléter sa quatrième année. Porter un jugement sur cette année m'embarrasse quelque peu, car je n'ai pas de terme de comparaison . . . Les deux mille milles qui me séparaient des Anciens jusqu'à septembre dernier brouillaient les regards que souvent je portais vers Edmonton. Je dois donc m'en rapporter aux membres de la première heure . . . Quel plaisir de leur entendre dire que 1930 a été une année de progrès—n'est-ce pas normal, d'ailleurs, pour toute bonne association?—et de progrès destiné à s'accentuer de plus en plus.

D'abord nos activités se sont multipliées . . . La dernière lettre mensuelle—cet excellent trait d'union entre les membres—en apportait la preuve dans sa rapide vue d'ensemble de ces huit mois. Les adhésions . . . et les cotisations—ce qui, en passant, n'est pas pour nuire!—sont venues de partout, d'Edmonton et des environs, de la Saskatchewan et de la province de Québec même. C'est beau! Devant la population canadienne-française d'Edmonton, notre Association s'est posée comme une organisation jeune, vigoureuse et dévouée à tous les meilleurs intérêts, à ceux de l'éducation surtout.

Au nom de l'Exécutif, à tous les membres—et ils sont nombreux—qui ont contribué à entretenir dans notre Association "le feu sacré" de l'enthousiasme, merci! . . . et à l'automne prochain . . .

* * *

Le "Coin des Anciens" a lui aussi terminé pour l'année sa bonne besogne. De temps à autre cependant il se rouvrira pour continuer notre série d'articles sur "les Carrières", forcément interrompu par les nombreuses occupations de fin d'année.

* * *

Vendredi prochain, le 13 juin, à huit heures précises, l'Exécutif de l'Association tiendra sa dernière réunion de l'année.

J.-d'A. R., S.J.

Coin des BONNES AMIES .

Une vingtaine de Bonnes Amies assistaient à la dernière assemblée régulière de la saison, tenue lundi dernier au Club LaVérendrye. Mlle Anna Côté, proposée par un des membres de l'exécutif, fut admise dans le Cercle. Bienvenue à notre benjamine.

Le R. P. Cozanet et M. L. Normandeau vinrent solliciter le concours du Cercle pour la St-Jean-Baptiste, ce qui fut immédiatement accepté et Mlle Gertrude Baril fut nommée pour s'occuper de la distribution des billets parmi les membres. Donc chacune des Bonnes Amies a quelque dix billets à vendre, c'est pourquoi ne vous étonnez pas si elles vous accostent avec un sourire un peu intéressé.

Pour plusieurs raisons le piquenique projeté à une assemblée précédente dût être remis à une date ultérieure. Beaucoup de châteaux d'Espagne s'érigèrent à ce sujet,—espérons qu'au moins un se réalisera.

La discussion entre Anciens Elèves et Bonnes Amies du 21 mai ayant été un succès, toutes les Bonnes Amies furent unanimes pour recommencer, toutefois en variant le programme. Nombre d'idées nouvelles germèrent à ce sujet et entre autres . . . l'organisation d'une soirée "d'épluchettes"!!

Mais les fonds baissent . . . aussi fallait-il songer à un moyen pour y remédier, et, comme le mauvais temps et la saison tardive empêchèrent quantité de jeunes gens de venir à la soirée du 6 mai, (à la salle Sullivan), il fut décidé d'en organiser une autre pour le 24 octobre. Tous les membres sont prêts à faire leur possible pour en faire un succès à tous points de vue.

Le mois d'octobre est encore bien loin, mais nos Bonnes Amies étaient pleines d'enthousiasme et pendant qu'elles y étaient elles proposèrent une promenade en traîneau pour le mois de . . . janvier 1931!

Pour en revenir aux choses sérieuses, sur demande de l'A.C.F.A., au sujet des concours de français, un montant d'argent fut alloué pour l'achat d'un ou plusieurs volumes, suivant le prix.

Les assemblées mensuelles auront lieu à l'avenir le premier mardi du mois; la prochaine sera le 2 septembre.

Pour clôturer cette réunion Mlle Cora Demers chanta "Sérénade" de Enrico Toselli si gentiment qu'elle dût s'exécuter à nouveau et donna en rappel la "Chanson pour Oublier" de Larrieu. Mlle Sara Desrochers l'accompagnait au piano.

* * *

Mlle C. Poitras a failli faire un grand voyage . . . à Moose Lake! Mais, paraît-il, elle n'en a eu que la sensation car elle n'est allée qu'à la gare seulement . . .

* * *

Mlle Annette Pepin, la semaine dernière, recueillait de nouveaux lauriers à Calgary. Elle arrivait troisième comme soprane-lyrique au festival provincial de musique. Mlle Marie-Alice Pepin aussi se balladait à Calgary.

Edmonton-Nord

La confirmation des enfants eut lieu dimanche le 25 mai. Le matin une vingtaine d'enfant firent leur première communion. A 3 h. de l'après-midi, nouveaux communiants et futurs confirmés renouvelaient les promesses du baptême. Le soir à sept heures, Mgr l'archevêque confirmait une soixantaine d'enfants.

L'examen fut intéressant et plein d'entrain. Monseigneur se montra satisfait. Après la confirmation Sa Grandeur rappela à tous et à chacun ses devoirs.

A tous les nouveaux confirmés il rappela les vérités se rapportant à ce grand sacrement. Il appuya ensuite sur les devoirs, en particulier sur la lutte pour conserver sa foi en son coeur et pour la protéger contre les dangers extérieurs.

Aux petits garçons il rappela sévèrement le danger d'acquérir l'habitude du blasphème et l'abus des boissons alcooliques. Il leur fit promettre à genoux de ne pas blasphémer et de s'abstenir de boissons enivrantes jusqu'à l'âge de 21 ans.

Aux petites filles il demanda la fidélité dans l'imitation des vertus de la T. S. Vierge. Sa Grandeur signala la modestie comme le trésor le plus précieux.

Aux paroissiens et en particulier aux parents elle rappela le devoir de protéger l'honnêteté des enfants et surtout d'éviter de les scandaliser. Pour atteindre ce but, il faut christianiser les foyers, par l'exposition du crucifix et des images saintes, par la prière en famille et les conversations religieuses.

La cérémonie se termina par la bénédiction du T. S. Sacrement.

McLennan

Nous avons eu de la pluie ces jours-ci ce qui fait un grand bien pour la future récolte. Espérons que Dieu continuera à répandre ses bienfaits mais n'oublions pas non plus de l'en remercier et la meilleure manière c'est de se rendre aux offices qui ont lieu dans notre église soit la semaine pour le salut du S. Sacrement et le dimanche rendons-nous tous pour la messe et entendre la parole de Dieu: c'est un devoir pour tout chrétien de se rendre à ces offices et soyons certains que Dieu répandra sur nous ses bienfaits.

Evelyne, enfant de M. et Mme Louis Benoit de cette paroisse a subi une opération à l'hôpital du Sacré-Coeur. Elle est très bien et nous ne pouvons que lui souhaiter un prompt rétablissement.

Est née le 19 mai Marie-Thérèse Rejane, enfant, de Ernest Gérard et de Alice Hamel. A été baptisée le 25 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Hamel de St-Paul, grands-parents maternels de l'enfant.

—Corr.

Petites Nouvelles

CITE VATICANE.—Le Vatican prépare l'émission d'une nouvelle série de timbres postaux. Les nouveaux timbres porteront la reproduction des plus beaux monuments de la ville de Rome. Ils seront prêts à la fin de 1930.

PARIS—La firme Doubleday, Doran and Co., a fait l'acquisition des mémoires du maréchal Ferdinand Foch: Ces mémoires seront publiées prochainement. Le contrat pour la publication de ces mémoires a été signé, avec Mme Foch, après de longues négociations.

JOLIETTE, Qué.—Le séminaire de Joliette vient d'obtenir de Rome la décoration de l'Ordre des Chevaliers de Pie IX, pour un de ses anciens élèves les plus méritants, M. Georges-Edouard Panneton, zouave pontifical, demeurant actuellement à Montréal. Il est âgé de 81 ans. Il faisait partie du second détachement de zouaves, parti de Montréal le 14 mai 1868.

QUEBEC.—Le R. P. L.-P. Lévesque, C.SS.R., ex-recteur de Ste-Anne-de-Beaupré, a été nommé provincial de la province française des Rédemptoristes, en remplacement du R. P. Thomas Pintal, C.SS.R.

LOWELL, Mass.—Le 100ème anniversaire de l'établissement du premier chemin de fer en Nouvelle-Angleterre, de Lowell à Boston, sera célébré à Lowell le 5 juin. On y reproduira, comme souvenir, une section longue de 15 pieds de la voie originale.

PARIS.—Le vice-amiral Merveilleux du Gignaux vient de mourir aux Aurays, en Vendée, à l'âge de 65 ans. C'était un hardi marin et un noble chrétien. En Vendée, il présidait l'Union catholique diocésaine et se consacrait à l'organisation des forces catholiques. En septembre dernier, au congrès de Boulogne, le chef disait son émotion devant la grandeur d'âme de ses marins et de leurs familles: "Pourquoi ont-ils écrit au cours de la guerre une si belle page?" demandait-il. "C'est que dans leurs foyers, dans la pratique de leur dur métier, ils avaient gardé fidèlement la foi. Cette foi, nous ne voulons pas qu'on l'arrache du coeur de nos marins."

MONTREAL.—Trois jeunes Pères Dominicains; les PP. J.-M. Surprenant, M. J. Lemieux et L. P. Leduc, partirent pour la mission de Hakodaté au Japon, fondée en 1928, par les RR. PP. Proulx, Dumas et Reid.

Fait-il plus froid au nord ?

ERREUR POPULAIRE

Une erreur très populaire, dit le "Nouvelliste", serait de croire que plus l'on s'approche du pôle nord, plus le froid devient intense et plus le mercure descend à de basses températures.

C'est du moins ce qu'affirme l'explorateur Stefanson. Il affirme que la température la plus basse observée dans le cercle arctique n'a été que de 47 degrés au-dessous de zéro. Dans le nord de l'Alberta, à mille milles du cercle polaire, on a déjà enregistré une température minimum de soixante-dix-huit degrés au-dessous de zéro. Stefanson conclut en affirmant que "la température la plus basse probable dans le cercle arctique est probablement de vingt degrés plus élevée que la plus basse température enregistrée dans l'Alberta nord", et qu'il "n'y a probablement pas un seul Esquimau vivant qui ait eu à faire face à des froids aussi grands que ceux de l'Alberta." Parlant de la chaleur, Stefanson déclare que dans le district du Mackenzie elle atteint jusqu'à 96 degrés alors qu'elle ne dépasse pas 92 à l'Ile-du-Prince-Edouard.

PETITES NOUVELLES

WASHINGTON.—On estime que les touristes américains ont dépensé $350,000,000 au Canada l'an dernier, et qu'il est entré un million d'autos de plus que l'année précédente.

WASHINGTON.—Le recensement démontre que 13 villes de la Floride ont doublé leur population depuis 1920. Le Texas, la Californie et les Etats du Sud ont augmenté considérablement, mais la Nouvelle-Angleterre a diminué de population en plusieurs villes.

LONDRES.—La conférence navale de Londres a coûté à la Grande-Bretagne presque $1,000 par jour. C'est-à-dire $83,000 pour 91 jours.

WOONSOCKET, R.I. — M. l'abbé Normand Meunier a été nommé directeur spirituel du Comité France-Amérique récemment formé.

SPRINGFIELD, Mass. — Un jeune Franco-Américain, Edmond Bénard, âgé de 15 ans, a été proclamé vainqueur au concours oratoire du nord-est des Etats-Unis. Il a défait six autres concurrents. Il prendra part ces jours-ci à Washington, au concours national et s'il sort vainqueur de cette épreuve, il représentera les Etats-Unis à la rencontre des seize plus grandes nations du monde à Paris, en juillet prochain.

FALL RIVER, Mass.—La ville a offert la somme de $1,500,000 aux diverses corporations manufacturières qui désirent des diminutions de leurs impôts pour les années 1927 et 1928. Les affaires ne vont pas.

VARSOVIE.—Les produits des usines "nationalisées" sont si mauvais qu'ils ne peuvent être vendus. C'est la beauté du régime où tout le monde gouverne.

DETROIT.—Deux frères, André et Adam Stoessel, ont fait le trajet de Buenos-Ayres, Amérique du Sud, jusqu'ici, en auto. Leur voyage a duré deux ans et ils ont parcouru 18,750 milles, usant 25 pneus. Ils en ont assez.

PARIS.—Le général Gouraud doit visiter la Roumanie à la fin de ce mois. Il sera accompagné par plusieurs officiers de l'Etat-major français.

OTTAWA.—Le Canadien National enregistre un déficit de $10,000,000 pour le transport des passagers au cours de l'année 1929. La concurrence de l'auto est de plus en plus sensible.

HALIFAX.—Un journal qui meurt à 117 ans, tel est l'"Acadian Recorder", qui vient de disparaître avec la mort de son directeur C. C. Blackedar, qui le dirigeait depuis 61 ans.

PARIS.—Le journal parisien, le "Matin", propose que la Société des Nations quitte Genève pour se transporter dans un territoire indépendant, spécialement créé à son intention.

MONTREAL.—Les Pères de Ste-Croix vont construire un externat classique au coût de $500,000 dans le quartier de Maisonneuve.

MM. Brownlee et Boudreau croisent le fer

M. Omer St-Germain, maire de Morinville et candidat fermier aux prochaines élections provinciales dans le comté de Saint-Albert, a eu la visite du premier ministre Brownlee à Morinville vendredi dernier. Plus de 400 personnes étaient présentes.

M. Omer St-Germain

M. Omer St-Germain expliqua aux électeurs les avantages qui découleraient de l'élection d'un candidat du gouvernement. Il déclara que ce n'était pas l'habitude du premier ministre d'admettre des adversaires sur l'estrade où il prend la parole, mais pour M. Boudreau une exception a été faite à la demande de ce dernier.

L'hon. Brownlee

M. Brownlee fut présenté par M. Omer St-Germain. Il fit un tableau de la situation actuelle du gouvernement au point de vue financier et dit que la plupart des critiques faites provenaient des libéraux et des conservateurs.

M. Boudreau, candidat libéral dans le comté, prit ensuite la parole. Il attaqua le bill Baker et demanda si le gouvernement donnerait l'assurance que la mesure ne serait pas introduite de nouveau avant d'avoir été soumise aux commissaires réunis en convention. Répondant à la déclaration du premier ministre que la coopération était plus nécessaire que l'opposition en chambre, M. Boudreau déclara que n'eut été de l'opposition, jamais le scandale de Donatville n'eut été dévoilé. Une enquête révéla que les fonds de la société coopérative n'étaient pas utilisés judicieusement.

Le premier ministre Brownlee riposta en disant que ce ne sont pas les libéraux qui ont dévoilé l'anomalie de la chose existante mais bien le gouvernement. Quand les faits furent connus le gouvernement a agi.

M. Hogan, candidat libéral-indépendant aux dernières élections, prit la parole et remercia ceux qui lui donnèrent leur appui dans le passé. Il annonça qu'il appuyait M. St-Germain et il eut une passe d'armes avec M. Boudreau au sujet des promesses électorales que ce dernier aurait faites.

Nous empruntons ce compte-rendu à l'"Edmonton Journal"

Séance dramatique et musicale au Juniorat St-Jean

Les 8 et 9 juin prochain, les junioristes présenteront un touchant drame en quatre actes avec chants et musique. Ce drame intitulé "Le Reliquaire de l'Enfant adoptif" ou "L'innocence vengée" nous transporte sous *la Régence de 1718 et nous fait assister au juste châtiment d'un vil usurier qui, étant dans l'habitude d'opprimer le pauvre*, commet un suprême acte d'injustice aussi révoltant que criminel pour s'approprier un riche héritage. Ce bourreau ne connaît pas d'obstacles et il se sert d'un misérable juif accompagné d'un *bohémien* saltimbanque comme instrument de son crime. Car il s'agit de faire disparaître à tout jamais un jeune orphelin et son père adoptif. Dans l'heureux dénouement nous assistons avec satisfaction à l'expiation d'un coeur rongé par le remord, d'un esprit livré au désespoir, et d'un homme foudroyé par ses propres victimes.

Dimanche le 8 à deux heures et demie de l'après-midi, il y aura répétition de la pièce pour les enfants et pour ceux qui ne pourront pas se rendre pour la représentation du 9 juin à 8 heures et demie du soir.

L'entrée est gratuite dimanche et de 50 sous lundi soir. Venez encourager nos petits Canadiens-français qui travaillent pour la cause commune tout en se préparant à devenir missionnaires.

Picardville

Le contrat du démolissement de l'ancienne église vient d'être donné à M. Adélard J. Garon.

MM. Pierre et Napoléon Bérubé et leurs dames de Beaumont ainsi que M. Alfred Bédard du Manchester, New Hampshire, étaient les hôtes de M. Jérôme Lambert, samedi et dimanche dernier.

M. et Mme Philippe Meunier de Morinville étaient en visite chez M. Henri Breault récemment.

De passage à Picardville également M. l'abbé Beauregard, curé de Sainte-Famille à Calgary. —Corr.

LES DONATEURS DE NOS CONCOURS DE FRANCAIS

L'abbé Garnier, Lamoureux	$2.00
Sénateur Onésiphore Turgeon, Ottawa	4 volumes
M. A. U. G. Bury, Edmonton	$3.00
Hon. Rodolphe Lemieux, Ottawa	2 volumes
M. W. M. Deschênes, Falher	$1.00
M. Georges Langevin, St-Vincent	$2.00
Club Mercier, Québec	2 volumes
Cercle St-Joachim, A.C.F.A.	$15.00
M. J. Rioux, Waterbury, Conn.	$5.00
M. l'abbé J.-A. Poulin, ptre, Cap St-Ignace	$5.00
M. l'abbé E. W. Dufresne, Sherbrooke	$5.00
M. l'abbé J. B. Nadeau, St-Hyacinthe	$2.00
Le Séminaire de St-Hyacinthe	$10.00
J. Barsalou et Cie, Ltée, Montréal	$15.00
Sénateur F.-L. Béique, Montréal	$10.00
Ass. Médecins de Langue française, Montréal	$25.00
Mme H.-D. Saint-Jacques, (Fadette), St-Hyacinthe	$2.00
M. A. Delage, St-Hyacinthe	$5.00
M. l'abbé J.-P. Thibaudeau, ptre., Rivière-du-Loup	$2.00
M. Paul Mercier, député de St-Henri, Montréal	$5.00
Académie Mallet, Québec	$2.00
Collège de Saint-Laurent, Montréal	$5.00
M. Maxime Raymond, député, Montréal	$10.00
Un curé, diocèse de Joliette	$6.00
Hon. Lucien Cannon, Ottawa	$5.00
Ass. des Anciens Elèves, Collège des Jésuites, Edm.	$10.00
Sénateur Onésiphore Turgeon, Ottawa	$5.00
Notaire Victor Mathieu, Québec	$5.00
Sénateur N. A. Belcourt, Ottawa	$25.00
Société S.-J.-Baptiste, Montréal	$50.00
M. l'abbé Zénon Alary, Montréal	$100.00

Plusieurs personnes, districts scolaires et cercles de l'A.C.F.A. nous ont promis des dons en argent ou volumes, nous publierons leurs noms dès que nous aurons reçu leurs cadeaux.

Comme nous ne voyons pas possibilité de faire la distribution des prix du concours avant la fin des vacances, les amis qui se proposent de nous faire des dons d'ici ce temps seront les bienvenus: nos bras sont toujours ouverts.

A tous nos donateurs, merci.

Le mariage de M. et Mme Terrence William Hardy Thompson eut lieu à Saint-Joachim mardi matin. Mme Thompson, née Antoinette Royal, est la fille de Mme Jules Royal d'Edmonton, la petite-fille de M. et Mme Georges Roy de notre ville et la petite-fille également de l'hon. Joseph Royal, ancien lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

M. George Latham a été choisi vendredi dernier comme candidat ouvrier aux prochaines élections fédérales. Il contestera le siège Edmonton-Est. Il est le choix du parti ouvrier, section d'Edmonton.

S. G. Mgr Guy à Edmonton...

(Suite de la 1ère page)

ce jour-là. Il les exhorta à ne pas perdre de vue l'honneur qui leur revient d'avoir possédé le premier siége épiscopal du diocèse et à garder fidèlement le souvenir du zèle et des vertus des premiers missionnaires.

Puis il souhaita la bienvenue à Mgr Guy visitant St-Albert pour la première fois, depuis sa consécration épiscopale et lui donna l'assurance des prières des fidèles du diocèse pour son apostolat à Grouard. Il eut aussi une pensée très aimable pour Mgr Breynat en qui il salua amicalement un pionnier de la foi dans les régions polaires.

Mgr Guy, O.M.I., voulut bien faire alors aux fidèles quelques exhortations toutes marquées au coin de son zèle et de sa piété: après avoir considéré en quelques mots bien sentis le caractère de la fête, il dit son bonheur de pouvoir se trouver à St-Albert à l'occasion des prières publiques pour la glorification par Dieu d'un grand évêque Oblat.

La bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement fut ensuite donnée par Mgr Guy, O.M.I. Qu'il nous soit permis de remarquer combien fut goûtée la merveilleuse exécution des chants liturgiques par les élèves du couvent des Soeurs Grises.

Immédiatement après la bénédiction *du T. S. Sacrement*, la procession se dirigea à la crypte qui renferme les restes mortels de Mgr Grandin, O.M.I., du Père Lacombe, O.M.I., et du Père Leduc, O.M.I.

Sur le désir de Mgr O'Leary dont la délicatesse voulut en faire comme un souvenir de la première visite de Mgr Guy, O.M.I., à Saint-Albert, la bénédiction de la crypte fut également faite par le nouveau vicaire apostolique de Grouard.

Elle comporta les prières liturgiques qui consacrent la crypte en un lieu réservé à la célébration du saint sacrifice de la messe. La crypte renferme en effet un bel autel de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Après la bénédiction de la crypte, Mgr Guy, O.M.I., récita de nouveau les prières autorisées par Mgr l'archevêque d'Edmonton pour demander à Dieu la béatification de Mgr Grandin, O.M.I.

La beauté et là-propos des décorations de la crypte furent admirés par de nombreux visiteurs et longtemps après la clôture de la cérémonie de pieux fidèles continuèrent d'y offrir leurs prières ferventes.

A Saint-Joachim

Mgr ne voulut pas, bien que ses moments furent très limités, passer à Edmonton lors de sa première visite sans prendre contact avec les paroissiens de Saint-Joachim.

Le R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial des Oblats de la province, souhaita la bienvenue au distingué visiteur. Il dit qu'il saurait bien marcher sur les traces de ses dignes prédécesseurs. Il lui souhaita la plus cordiale bienvenue et se dit heureux de ce que Sa Grandeur ait pu rendre visite à Saint-Joachim.

L'assistance était nombreuse.

Sa Grandeur officia au salut chanté, assisté du R. P. Lefebvre, O.M.I., et du R. P. Plourde, O.M.I. Immédiatement après on se dirigea à l'institution des Jésuites.

Au Collège des Jésuites

Nous avons passé là d'agréables heures.

On entendit tout d'abord le R. P. Picard, S.J., exécuter avec le talent qui le caractérise "Novelette", Opus 21, No 7, de Shuman.

Puis le jeune Edmond Desrochers vint avec un aplomb de grand homme faire la présentation du programme et exprimer les sentiments des jeunes et de l'institution à l'hôte de la soirée. Ce jeune a une belle diction, heureuse mémoire et est à l'aise en public.

La classe de syntaxe offrit ensuite au public le spectacle intéressant d'une concertation latine. On entendit après une explication française d'une lettre de Mme de Sévigné, puis une discussion sur le "Grec dans le cours classique".

Les deux orateurs étaient MM. André M.-Déchène et Stanley Mastalish. Le président du débat était M. Milton Martin.

M. Déchène entreprit la lourde tâche de démontrer que le grec était inutile dans le cours classique, qu'il valait mieux d'être aboli afin de consacrer le temps qu'il requiert aux sciences de plus en plus nécessaires de nos jours. Il joignait à son argumentation un débit facile, une ironie amusante qui dérida à plusieurs reprises le nombreux auditoire. Mais cependant la force de l'argumentation de son adversaire Mastalish l'emporta auprès des juges, qui déclarèrent par la bouche du docteur J.-L. Petitclerc, qui fit connaître la décision, que si Déchène l'emportait pour le débit, son jeune collègue faisait quand même pencher la balance en sa faveur.

L'article VI du programme était une concertation en quatre langues.

On entendit ensuite un extrait de la 1ère Catillinaire par le jeune Irénée Desrochers.

Causerie sur les sciences par M. Milton Martin

Le jeune Milton Martin prononça un magnifique discours sur les sciences expérimentales au collège. Il fit son discours en français et avec un accent anglais à peine perceptible. On nous dit que ce jeune homme ne parlait que l'anglais quand il arriva au collège. Ses progrès sont tout à l'honneur et de l'institution et de l'élève. Nous publierons le texte de son discours.

M. Emile Brière vint ensuite exécuter une chansonnette.

M. Robert McDonald prononça avec élégance et facilité *un magnifique* discours sur "Scholastic Philosophy". Le discours fut *chaleureusement* applaudi. L'orateur fit valoir l'importance de la formation scolastique dans le cours classique, formation qui remonte à l'antiquité grecque et à saint Thomas. Il fit voir l'importance de cette formation *dans le monde moderne* et apporta à l'appui de sa thèse des témoignages probants.

Comédie

MM. Raoul Fortin, André Déchène et Pierre Côté interprétèrent ensuite une comédie de Molière, "Une consultation".

Le docteur J.-L. Petitclerc

Le président-général de l'A.C.F.A. avait été chargé de souhaiter la bienvenue à Mgr Guy. Il débuta à peu près en ces termes: "L'A.C.F.A. est heureuse de vous souhaiter la bienvenue en cette province. Je suis sûr que vous marcherez sur les traces de ces géants de l'apostolat. Le progrès intellectuel et économique a suivi de près le progrès religieux.

"Je n'entreprendrai pas de vous dire ce qu'est l'A.C.F.A. Qu'il me suffise *de vous dire qu'il y a des ardents* et des tièdes mais qu'il n'y a pas d'adversaires. Je voudrais que tous les Canadiens de votre vicariat fassent partie de notre Association."

Et l'orateur présente les souhaits de longévité et de fructueux apostolat au nouvel évêque de Grouard.

Mgr Guy

Mgr Guy commence fièrement en disant: "J'apporte le salut de l'A.C.F.C. de la province voisine, dont je suis encore le premier vice-président général, mon président n'ayant pas encore accepté ma démission. Mon chef, M. Raymond Denis, ce chef entre les chefs m'a prié de vous dire que nos frères de là-bas sont unis à vous."

Puis Mgr évoque le souvenir des anciens missionnaires et dit: "Les missionnaires ont été les précurseurs dans le domaine, même matériel, de ce pays de l'Ouest. Nous avons semé dans le passé et nous n'avons pas toujours eu le temps de récolter."

Puis le distingué visiteur de dimanche dernier au collège des Jésuites dit qu'en 1910 il était en Ontario, qu'il a par la suite fait partie de la commission des écoles séparées d'Ottawa, car il avait à surveiller l'enseignement qui était donné là. Il fut ensuite au Manitoba. J'ai enseigné à l'Université d'Ottawa et de là je vins au collège Mathieu de Gravelbourg. Il est donc vrai de dire que je suis intéressé à l'éducation et qu'elle me tient au coeur."

Sa Grandeur fait ensuite un plaidoyer en faveur des éducateurs qui donnent tout leur talent et leur dévouement gratuitement en faveur de nos jeunes.

Puis l'orateur appuye l'Association dans son travail, dit qu'il veut être des nôtres et demande au président général de le considérer comme membre. "L'Association aidera les nôtres. J'apporte le message du collège Mathieu de Gravelbourg. On a fait allusion à l'introduction des sciences dans votre programme d'enseignement. Je crois que c'est une heureuse innovation et que vous aurez lieu de vous en féliciter. Nous avons tenté l'expérience et avec succès."

Monseigneur revient encore aux jeunes. Il se déclare jeune, dit qu'il l'a toujours été et qu'il veut l'être jusqu'à la fin de sa vie comme ses illustres prédécesseurs.

Le R. P. Béliveau, S.J.

Le recteur du collège des Jésuites remercie Mgr Guy d'avoir accepté l'invitation du collège et se dit heureux que l'institution ait pu se joindre à l'exécutif de l'Association pour présenter ses hommages au nouvel évêque de Grouard. Il remercie les auditeurs d'être venus en si grand nombre.

Après le chant de l'hymne national les membres de l'A.C.F.A. et un nombreux public allèrent présenter leurs voeux à Mgr Guy.

Un nombreux clergé, d'Edmonton et des environs, assistait à cette intéressante et agréable soirée.

Banquet au Juniorat

Lundi midi, un banquet au Juniorat St-Jean groupait autour de Sa Grandeur accompagnée de Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, le clergé séculier et régulier de la ville d'Edmonton et des environs.

Au dessert, le R. P. Langlois exprima la joie que ce nombreux clergé *ainsi que la jeunesse étudiante* éprouvaient à présenter leurs hommages au nouveau vicaire apostolique de Grouard.

Il n'y avait pas officiellement de discours à ces agapes tout intimes et fraternelles, cependant tous les convives garderont longtemps le souvenir du plaisir extrêmement délicat pour l'esprit et pour le coeur que furent les improvisations d'un charme infini prononcées par Mgr Breynat, par le R. P. Villeneuve, ancien Provincial des Oblats de l'Est, et par Mgr Guy. L'élévation des pensées, la délicatesse des sentiments, la perfection même de la forme: tout s'harmonisait avec une grâce incomparable, comme une fine broderie autour de la devise apostolique du nouvel évêque de Grouard: **"Per crucem, ad lucem.** Par la croix, vers la lumière".

Départ pour son Vicariat

Lundi à quatre heures de l'après-*midi, Mgr Guy accompagné du R. P.* Plourde de la "Liberté" de Winnipeg, du R. P. Villeneuve, *ancien Provincial* des Oblats de la province de l'Est, du R. P. Langlois, Provincial de l'Alberta-Saskatchewan, et de nombreuses personnes, partait pour Grouard. Mgr *voyageait en wagon spécial*, mis à sa disposition par M. John Callaghan, gérant général de la "Northern Alberta Railways".

Une foule nombreuse de laïques assistait au départ de Monseigneur.

AVIS PUBLIC

En conformité avec les statuts de la section sept de l'acte et des règlements des Terres de la Couronne, les terres ci-dessous mentionnées pourront être acquis pour "homestead", ou privilèges aux vétérans au Bureau des Terres du Dominion, à Edmonton, ou à une succursale de l'agence des Terres du District, le 12e jour de juin 1930, à un *soldat* revenu qui possède déjà un "homestead" ou à un soldat ayant droit à gratification: le 13 juin, à tout soldat revenu et le 14 juin au public en général.

Cantons 58, 59 et 60, rang 1, à l'ouest du 4e méridien:
les sections 1 à 36 inclusivement, à l'exception des sections 11 et 29.

Canton 60, rang 2, à l'ouest du 4e méridien:
les sections 1 à 28 inclusivement, à l'exception de la section 11. La moitié sud et le quart nord-est de la sec*tion 34 et toutes* les sections 35 et 36

Daté à Edmonton, ce 12e jour de mai 1930.

Alexander NORQUAY,
Agent des Terres du Dominion.